

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN TUNISIE 2019



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY



2019



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p.13-14

INTRODUCTION p.15-17

STATISTIQUES DES DÉCLARATIONS
D'INVESTISSEMENT EN 2019
(TIA, APII, APIA)

p.19-20

1 EVOLUTION DE LA CONJONCTURE

p.21-29

2 EVALUATION QUANTITATIVE ET
QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

p.31-46

3 CLASSEMENT DE LA TUNISIE
DANS QUELQUES RAPPORTS
INTERNATIONAUX p.47-51

4 ÉVALUATION DES REFORMES DE
L'INVESTISSEMENT EN 2019

p.53-67

5 VEILLE STRATÉGIQUE
p.69-76

6 RECOMMANDATIONS
p.77-81

NOTRE VISION

*Etre le partenaire de
référence des investisseurs
et les accompagner via une
approche transparente,
engageante et innovante.*



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY



NOS VALEURS

- 💡 EXCELLENCE
- 💡 TRANSPARENCE
- 💡 COHERENCE



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

THINK
OUTSIDE
THE BOX

NOTRE MISSION

La TIA est l'interlocuteur unique des investisseurs locaux et internationaux. Avec son réseau de partenaires, elle se positionne comme le facilitateur pour la concrétisation des projets d'investissement à travers une information fiable, des procédures simples et un accompagnement personnalisé.

GOAL * PLAN * SUCCESS

MOT DU PRESIDENT

Depuis son inauguration le 7 février 2018, la TIA a œuvré pour faire progresser l'investissement intérieur et extérieur en mettant en place des mécanismes capables de faire avancer le processus d'investissement grâce notamment à la confiance et l'appui de plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

L'ensemble de nos travaux s'inscrivent dans le cadre de l'implémentation des dispositions de la loi n ° 71 de 2016 relative à la loi sur l'investissement qui vise principalement à asseoir un environnement des affaires attractif et générer des projets d'investissements à travers la facilitation et l'harmonisation des procédures permettant à l'investisseur de mener à bien son projet.

La TIA s'emploie à adopter les meilleures pratiques et technologies qui faciliteront l'environnement des affaires et cherche continuellement à moderniser ses services pour répondre aux attentes et aspirations des investisseurs.

L'année 2019 a été riche en réalisations, car la TIA a réussi à dépasser les attentes en atteignant les objectifs qui lui étaient fixés en accompagnant quelques 33 projets avec un coût d'investissement de 2.2 milliards de TND et permettront de créer environ 14000 postes d'emploi. Ceci nous a permis de consolider notre position en tant qu'organisme de premier rang pour booster l'investissement en Tunisie et ce, malgré les fortes fluctuations que traverse le monde et les grandes turbulences politiques et économiques qui ont conduit à un ralentissement de la croissance économique.



Nous sommes convaincus que le conseil stratégique de la TIA est la plateforme publique privée de référence permettant de remonter avec une approche consensuelle les mesures et les options de réforme de l'environnement de l'investissement au conseil supérieur de l'investissement, et je tiens à remercier tous les membres du conseil pour leur engagement et leur interaction positive pour nous transmettre leur évaluation du cadre d'investissement et les perspectives de son amélioration que nous avons essayé de retracer à travers ce rapport.

En conclusion, nous sommes conscients que toutes les réalisations que nous avons accomplies au cours de cette période nous incitent à poursuivre les efforts pour promouvoir l'investissement en Tunisie, et je suis heureux d'annoncer que nous progressons dans notre mission principale en tant que facilitateur de l'investissement à travers une information fiable, des procédures simples et un accompagnement personnalisé.

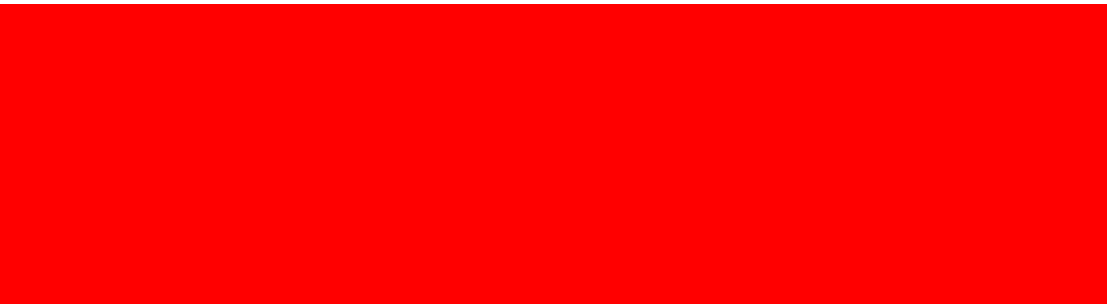
Beligh Ben Soltane
Président TIA

AVANT-PROPOS

Le volume des investissements a connu une baisse notable ces dernières années, malgré le maintien du rythme de mobilisation des investissements étrangers directs. Avec les difficultés croissantes rencontrées par l'économie nationale notamment celles des finances publiques qui entravent la maîtrise des équilibres macroéconomiques, le rétablissement de la tendance haussière de l'investissement est une priorité nationale compte tenu de son rôle pivot comme moteur de croissance.

Avec le déclin de la compétitivité de l'économie nationale, les enjeux liés à l'amélioration du climat des affaires en soutenant les fondements de la liberté économique, en consacrant les fondamentaux de la gouvernance, en encourageant l'innovation et en améliorant les performances logistiques de l'économie nationale sont extrêmement importants pour impulser l'investissement privé. Ainsi, en augmentant la compétitivité des entreprises et en les intégrant mieux dans les chaînes de valeur tant au niveau national que mondial, cela favorisera la reprise de la production et le soutien de la capacité d'exportation de l'économie nationale ce qui permettra de favoriser les opportunités de reprise économique.

Parallèlement à l'approche réformatrice par la promulgation de lois économiques qui stimulent l'investissement et encouragent l'initiative privée, il est nécessaire de travailler sur la cohérence des réformes liées aux politiques économiques, et leur articulation avec la politique nationale d'investissement. Cela contribue à augmenter le volume des investissements et à atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés pour la loi sur l'investissement, qui sont le développement de la performance économique des institutions, l'augmentation du contenu technologique de l'économie nationale et la contribution au développement régional et la réalisation du développement durable.



Compte tenu des difficultés rencontrées par les PME suite au développement sans précédent du secteur parallèle et des obstacles rencontrés par les jeunes diplômés et les petits agriculteurs, et malgré toutes les tentatives de suivi des fonds et de diversification de leurs mécanismes, les questions liées au financement de l'économie et des institutions nationales, en particulier les PME, sont essentielles pour approuver les réformes structurelles nécessaires associé aux politiques financières et monétaires pour stimuler le mouvement d'investissement au niveau national et le diriger pour servir les objectifs souhaités.

Nous soulignons à travers ce rapport l'importance des réformes et le besoin urgent de maintenir la fréquence des révisions qui sont importantes pour la politique d'investissement et d'approfondir celle-ci pour inclure les aspects institutionnels et avancer sur la voie de la libéralisation des investissements et du développement des services au profit de l'investisseur et éviter les mesures d'investissement restrictives.

Cela s'ajoute à la nécessité de développer des approches de suivi, de contrôle et d'évaluation des politiques et des réformes à travers l'adoption d'un tableau de bord pour le suivi périodique des politiques liées à l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires selon un calendrier précis. Nous suggérons également d'adopter et de généraliser les études d'impact des politiques économiques afin de mesurer leur sur effets sur l'investissement, la croissance et par conséquent l'emploi.

INTRODUCTION

Le rapport sur l'évaluation de la politique nationale d'investissement de 2019 sera publié à la lumière des répercussions de la crise économique et sociale qui sévit dans notre pays et des efforts incessants du gouvernement tunisien pour réaliser le début de la reprise économique en avançant sur la voie des réformes approuvées depuis 2016 avec la promulgation de la loi d'investissement et l'achèvement de tous ses textes d'application et la mise au point de tous ses textes d'application et la mise en place du nouveau cadre institutionnel.

En 2018, la Tunisia Investment Authority a débuté ses missions en harmonie avec les différentes institutions nationales en concentrant ses différents services et en travaillant sur le lancement de l'interlocuteur unique de l'investisseur et en travaillant à la mise à jour des systèmes d'information et à la numérisation des différents services fournis aux investisseurs de manière à garantir la transparence, l'égalité et l'efficacité.

La TIA s'efforce également à proposer de nouvelles options législatives visant à libéraliser davantage l'initiative économique, à surmonter les obstacles qui entravent l'investissement, à promouvoir la Tunisie comme destination d'investissement, à adopter des approches d'intelligence économique pour attirer davantage d'investisseurs en ciblant les secteurs prometteurs et à soutenir la position des entreprises tunisiennes dans les chaînes de valeur mondiales.

La TIA travaille, également, à la réalisation d'évaluations périodiques des investissements locaux et étrangers et au suivi en temps utile des difficultés en coordination avec les institutions concernées.



Les mécanismes de concertation avec le secteur privé ont également été activés en organisant plusieurs sessions du conseil stratégique. Parallèlement, la TIA a œuvré au renforcement des capacités de ses services en terme de suivi et d'évaluation de la politique nationale d'investissement en coordination avec les agences sectorielles d'investissement.

En effet, L'environnement international actuel est caractérisé par l'intensification de la concurrence pour attirer les capitaux étrangers entre les différents pays développés et en développement. Cela est dû au rôle important que l'investissement étranger joue dans le financement des projets productifs, le transfert de technologie, la contribution à l'augmentation des revenus, la création des opportunités d'emploi, l'amélioration des compétences techniques des ressources humaines et la consolidation des avantages compétitifs de la Tunisie.

A cet effet, le rapport s'appuie sur l'évaluation quantitative et qualitative de l'investissement et sur l'évaluation des dispositifs juridiques et réglementaires de l'investissement. Il analyse le positionnement de la Tunisie par rapport à ses concurrents selon les rapports internationaux et la veille stratégique.

Il retrace également les principales réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires au cours de l'année 2019 et les problèmes posés par l'application de plusieurs nouvelles réformes législatives liés à l'environnement de l'investissement à travers la perception du secteur privé .

Le rapport présente à la fin les principales recommandations pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement qui peuvent être implémentées à partir de 2020.



Ce rapport sera un outil pour les décideurs pour apprécier l'élán réformiste exigé pour améliorer l'environnement de l'investissement en Tunisie à la lumière des meilleurs pratiques internationales, les exigences et orientations des investisseurs et les tendances sectorielles.

#TIA EN CHIFFRES 2019



33

Projets déclarés



2.2 Milliards TND

Coût d'investissement



14000

Postes d'emploi



64

Requêtes traitées



18

Projets d'Intérêt National
traités



14

Visites
aux entreprises

#35

CADRES AU SERVICE DE L'INVESTISSEUR

avec un taux d'encadrement de 82.8%

60000

FOLLOWERS

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



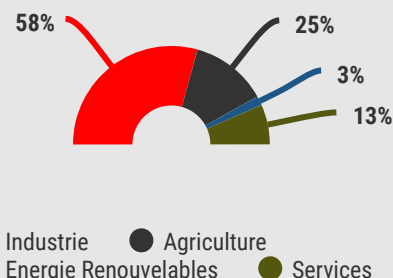
tia.gov.tn

STATISTIQUES DES DECLARATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2019 (TIA, APII, APIA)

Le volume des investissements déclarés (TIA, APII, APIA) tous secteur confondus durant l'année 2019 a atteint **6607,607 MDT** ce qui permettra de créer **100.233 postes d'emploi**. La part des Projets d'Intérêt National (PIN) est de 27,3% du total des projets en termes d'investissement et 13% en termes d'emploi.

L'analyse par secteur montre que les projets industriels représentent plus que la moitié du nombre total de projets (58%) avec un coût d'investissement de **3829,267 MD** ce qui permettra la création de **55310 postes d'emploi (55,2%)** de l'emploi total.

Répartition par secteur



FOCUS: STATISTIQUES DE LA TIA EN 2019

La Tunisia Investment Authority (TIA) a démarré la délivrance des déclarations d'investissement à partir du 02 janvier 2019 pour les projets dont le coût dépasse 15 millions de dinars.

Le nombre de projets déclarés en 2019 a atteint **33 projets** avec un volume d'investissement total estimé à **2199,2 MDT** ce qui permettra de créer **14153 postes d'emploi**. La part des Projets d'Intérêt National (PIN) a atteint 55% du total des projets.

Répartition par nature

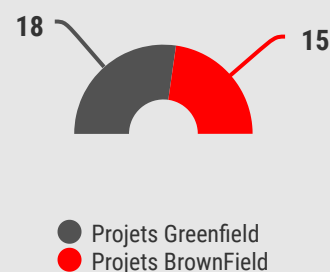
Le nombre de projets de création déclarés a atteint 18 projets, soit 55% du nombre total de projets avec un coût d'investissement de 1622,3 MD équivalent à 74 % du total des investissements déclarés. Alors que le nombre de projets d'extension est de 15, soit 45% du nombre des projets, pour un coût d'investissement estimé à 577 023 MD, soit 26% du volume des investissements déclarés.

Répartition par secteur

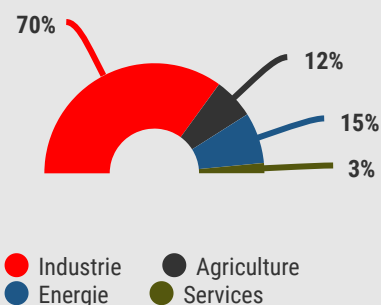
L'analyse par secteur montre que la plupart des projets déclarés appartiennent au secteur industriel, où les projets industriels représentent 70% du nombre total de projets avec un coût d'investissement de 1684.967 MD et 11563 postes d'emploi.

Les projets déclarés couvrent également sept secteurs prioritaires, qui se caractérisent par leur nature stratégique, le nombre de projets déclarés dans les secteurs prioritaires ayant atteint 20 projets avec un coût d'investissement estimé à 956,641 MD et 11283 postes d'emploi.

Répartition par Nature



Répartition par secteur



STATISTIQUES DES DECLARATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2019 (TIA, APII, APIA)

Répartition par Région

Les projets d'investissement déclarés à la TIA au cours de l'année 2019 se répartissent sur 14 gouvernorats, dont 18 projets dans les zones de développement régional (ZDR), soit 55% en terme de nombre, pour un coût d'investissement estimé à 1568,481 MD, soit 71% du coût total d'investissement des projets déclarés et 6127 postes d'emploi.

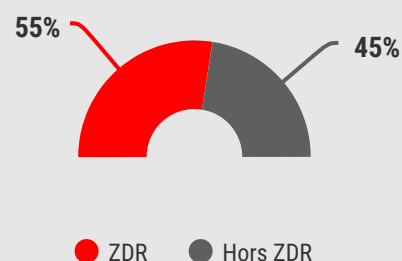
Répartition par Régime

Le nombre de projets total exportateur a atteint 15 projets, soit 45% du nombre total de projets déclarés, pour un coût d'investissement total de 1372,717 MD, soit 62% du volume total d'investissement.

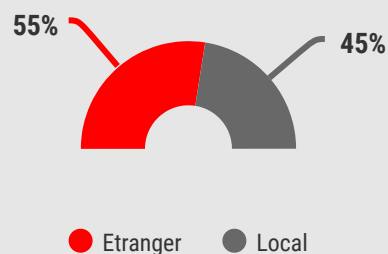
Répartition par type de participation

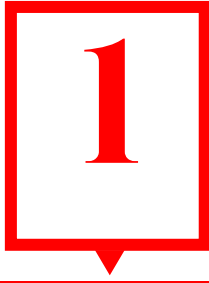
Les projets déclarés en 2019 comprennent 18 projets à participation étrangère, soit 55% du total projets, dont le coût d'investissement est de 1602.887 MD et l'emploi est de 8088 postes d'emploi à créer.

Répartition par Région



Répartition par type de participation





EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

Ce chapitre analyse l'évolution de la conjoncture internationale durant l'année 2019 et la situation économique nationale à travers des indicateurs macro-économiques qui décrivent l'évolution du secteur extérieur, de la croissance économique, des finances publiques etc.



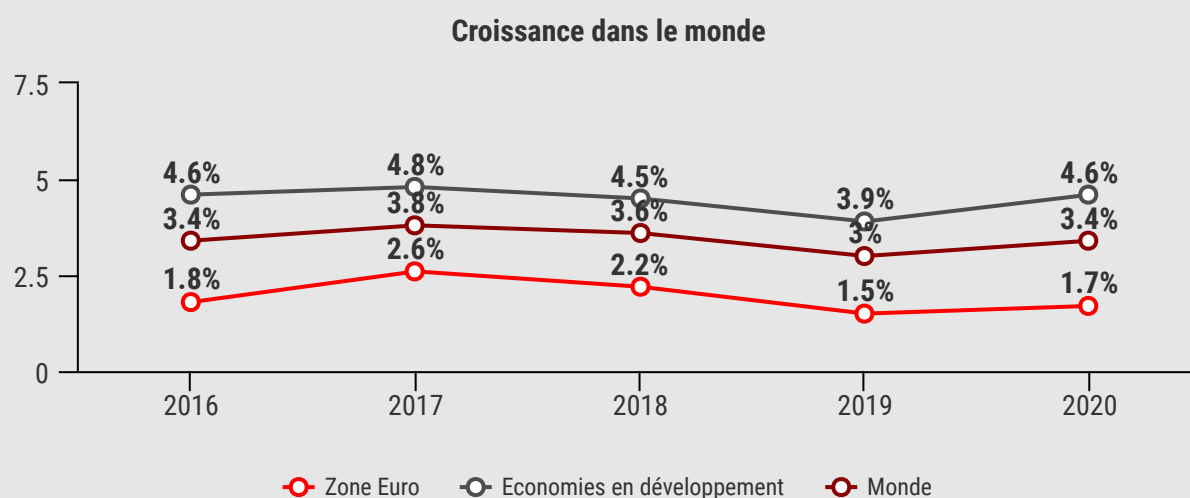
الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONTEXTE INTERNATIONAL

Les évolutions conjoncturelles observées durant l'année 2019 reflètent des signes de fragilité de l'économie mondiale, impactée par les tensions politico-économiques (conflit commercial sino-américain, désaccord concernant le Brexit, tensions entre l'Italie et la commission de Bruxelles concernant la trajectoire budgétaire).

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, les projections du FMI confirment la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale en 2019. En effet, les prévisions de la croissance économique mondiale ont été révisées à la baisse pour se situer à 2,9%, soit le taux le plus faible depuis la crise financière de 2007-2008, contre 3,6% en 2018. Pour l'année 2020, la croissance mondiale a été également réduite à 3,3% en 2020.



Source: FMI

Dans ce contexte, et pour les pays avancés, la croissance devrait se stabiliser à 1,7% en 2019 et 1,6% en 2020. Aux États-Unis, la croissance en 2019 devrait s'établir à 2,3% et serait de 2,0% en 2020, sous l'effet des incertitudes liées aux échanges commerciaux qui ont eu des effets négatifs sur l'investissement, alors que l'emploi et la consommation restent robustes soutenus par les mesures de relance budgétaires et, récemment, monétaires.

Dans la Zone Euro, la croissance ne serait que de 1,2% contre 1,9% en 2018 en raison de la faiblesse des exportations de ses principaux pays membres et de la contraction de l'économie allemande en relation avec le déclin de l'activité industrielle, ainsi que l'impact du Brexit sur la croissance au Royaume-Uni. Le FMI prévoit une légère amélioration du taux de croissance de la Zone Euro en 2020 pour atteindre 1,3%.

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONTEXTE INTERNATIONAL

De même, la croissance dans les pays émergents et en développement en 2019 a été révisée à la baisse pour se situer à 3,7% en 2019 contre 4,5% une année auparavant suite aux incertitudes liées aux politiques commerciales et nationales et une amélioration en 2020 pour se situer à 4.4% en 2020. En Chine, en particulier, la révision à la baisse de la croissance s'explique non seulement par la hausse des droits de douane américains sur les produits chinois, mais aussi par le ralentissement de la demande intérieure.

Commerce International

Les statistiques sur l'évolution du volume des échanges de marchandises entre 2018 et 2019, révèlent un repli de 2,9 % à l'échelle internationale. En effet, les dix plus grandes puissances commerciales du monde ont toutes connu une baisse des échanges commerciaux l'année dernière. Les pays les plus impactés sont Hong Kong et la Corée du Sud, qui ont vu le volume échangé baisser respectivement de 7,5 % et 7,4 %.

La réduction du volume des échanges commerciaux est en grande partie le résultat de niveaux historiquement élevés de restrictions commerciales. Si les Etats-Unis et la Chine maintiennent les tarifs douaniers existants ou en imposent de nouveaux, cette situation pourrait conduire à un ralentissement de la croissance mondiale de 0,8 point en 2020 selon le FMI.

Bien que les États-Unis et la Chine aient tous deux connu un repli du volume des échanges, celui-ci a été inférieur à la moyenne mondiale - s'établissant à 2,4 % pour la Chine et à 0,6 % pour les États-Unis. En France, l'impact est lui aussi inférieur à la moyenne mondiale avec un recul de 2,4 %. Mais l'Allemagne, qui dépend fortement du commerce extérieur, a passé l'année dernière à flirter avec la récession et accuse une baisse du volume échangé de 4,7 %.

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONJONCTURE NATIONALE

Activité Economique

Compte tenu de la faible croissance enregistrée durant le premier semestre de 2019, les prévisions de croissance pour l'année 2019 ont été revues à la baisse pour s'établir à 1.0% contre 2.7% réalisés en 2018. En effet, la faiblesse de l'activité économique s'explique, d'une part, par des facteurs internes tels que la baisse de la récolte d'olives à huile et de la production des hydrocarbures et, d'autre part, par le ralentissement de la demande extérieure, notamment celle de la Zone Euro, qui a impacté négativement les industries manufacturières destinées à l'export. Encore faut-il noter que l'amélioration de l'activité touristique, le retour progressif de la production du phosphate et dérivés, et la récolte céréalière record ont compensé, partiellement, l'impact de ces facteurs sur l'activité économique.

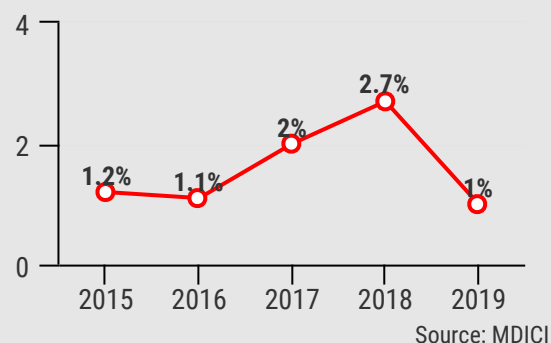
S'agissant de l'année 2020, les prévisions tablent sur une reprise économique avec un taux de croissance attendu de 2,7% sur la base de la consolidation de l'activité touristique, de la reprise attendue du secteur agricole en relation avec la récolte exceptionnelle d'olives à huile et un retour progressif de l'activité industrielle, en particulier, du secteur des hydrocarbures suite à l'entrée du gisement « Nawara » en exploitation.

Il est à signaler que ce niveau de croissance semble insuffisant pour surmonter les défis majeurs auxquels fait face l'économie tunisienne, en particulier le taux de chômage élevé à 14.9%.

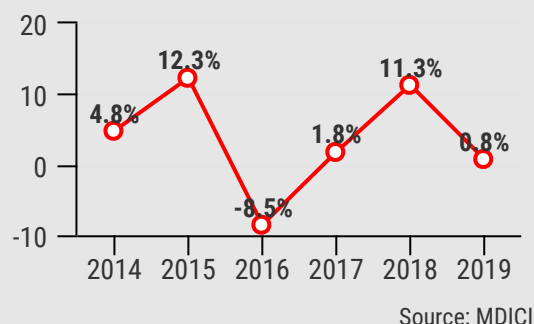
Industries manufacturières :

La valeur ajoutée des industries manufacturières a affiché une baisse de 0.7% en 2019 suite au repli des industries agroalimentaires (VA : -1.6%), du raffinage de pétrole (VA : -20% en 2019) et des industries du textile, habillement et cuir (VA : -0.7%).

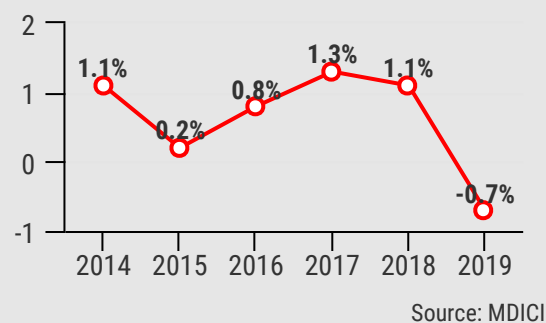
Croissance du PIB



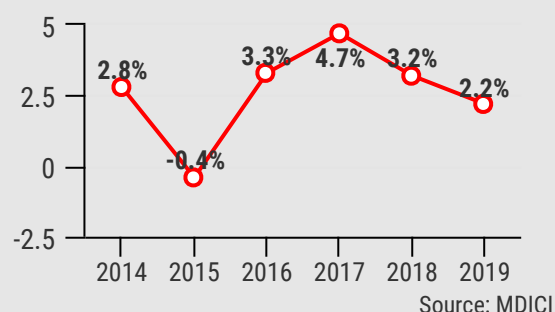
VA du secteur Agriculture et Pêche



VA des Ind. Manufacturières



VA des Services



EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

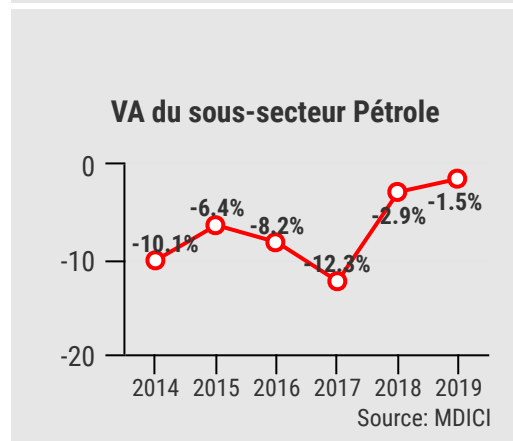
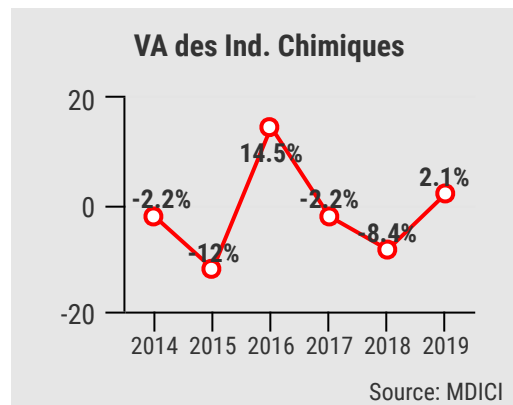
CONJONCTURE NATIONALE

Par ailleurs, les industries mécaniques et électriques affichent une baisse sur l'ensemble de l'année 2019 (VA : -0.4%), expliquée par la baisse de la demande extérieure des principaux clients de la Tunisie.

Les industries chimiques ont affiché, également, une hausse de 2.1% en 2019 en relation avec la reprise progressive de la production de phosphate.

Industries non manufacturières :

La dégradation de la production du pétrole (37.1 mille barils /jours en moyenne contre 39.6 mille en 2018) et du gaz (5.25 millions de m3/j en 2019 contre 5.9 millions de m3/j en 2018) a lourdement pesé sur l'activité d'extraction dont la valeur ajoutée a baissé de 1.7% en 2019.



L'entrée en service du champ Nawara, devrait compenser partiellement cette baisse en 2020. Selon le Ministère de l'industrie et des PME, le champ va augmenter de 50% la production du gaz et de 20% la production du pétrole en Tunisie.

La production de phosphate reprend à un rythme aléatoire, et peine encore à atteindre le niveau de la production d'avant 2011. En valeur ajoutée, la croissance du secteur des mines a été de 2.5% au en 2019 contre -12.9% en 2018.

Agriculture et pêche

La valeur ajoutée du secteur agriculture et pêche a affiché une hausse de 0.8% loin de la performance exceptionnel enregistrée en 2018 de 9.8%. Mais ce secteur demeure fragile et tributaire des aléas climatiques et nécessite un programme de restructuration surtout au niveau du financement des agriculteurs.

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONJONCTURE NATIONALE

VA par secteur	2016	2017	2018	2019
Agriculture et Pêche	-8.5	1.8	11.3	0.8
Ind. Manufacturières	0.8	1.3	1.1	-0.7
Ind. Non-manufacturières	-1.8	-3.2	-1.7	-1.8
Services	3.3	4.7	3.2	2.2
PIB	1.1	2.0	2.7	1.0

Paielements courants

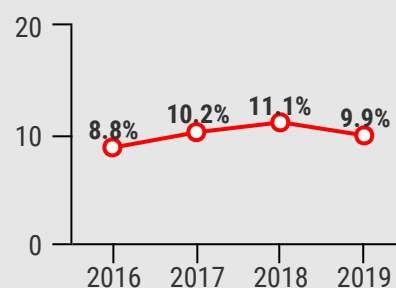
S'agissant du secteur extérieur, l'année 2019 a affichée une régression du déficit courant aux environs de 8,8% du PIB contre 11,1% en 2018 grâce à l'augmentation significative des recettes touristiques et des transferts des TRE, concomitamment avec la décélération du rythme d'élargissement du déficit commercial.

En effet, cette amélioration résulte d'une hausse notoire de l'excédent de la balance des services, dopée principalement par les recettes touristiques. Quant aux revenus du travail en devises, et après une tendance baissière observée jusqu'en juin 2019, une reprise a été relevée durant le deuxième semestre de 2019. L'appréciation du dinar a permis d'atténuer nettement les anticipations baissières et donc de restaurer la dynamique des transferts vers la Tunisie.

Balance commerciale

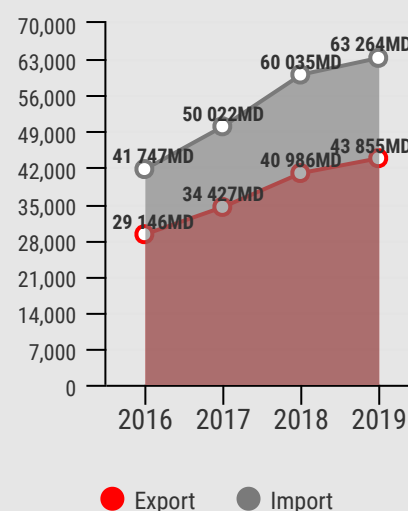
Le déficit de la balance commerciale s'est stabilisé en 2019 pour se situer à 19408.7 MD contre 19049 MD en 2018. Alors que les exportations de phosphate avaient augmenté, les exportations de l'agriculture et des industries agroalimentaires ont baissé suite à la baisse de la production d'huile d'olive.

Déficit Courant



Source: BCT

Commerce Extérieur



Source: INS

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONJONCTURE NATIONALE

Du côté des importations, la facture énergétique a pesé lourdement sur la balance courante en relation avec la hausse des importations de gaz suite à la baisse de la production et la baisse du forfait fiscal sur le transit du gaz algérien.

Avoirs en devises

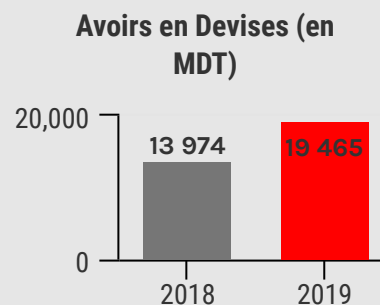
Les avoirs nets en devises se sont considérablement consolidés pour atteindre 19.465 MDT ou 111 jours d'importation à la fin de 2019 contre 13.974 MDT ou 84 jours d'importation au terme de l'année 2018.

Taux de change

La consolidation des avoirs en devises a été accompagnée par une baisse des taux de change des principales devises par rapport au Dinar Tunisien depuis mars 2019.

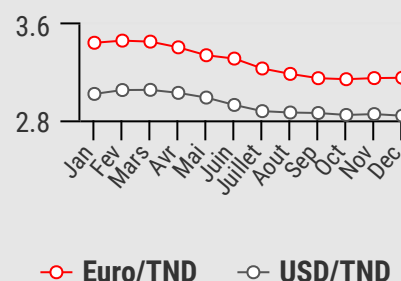
Inflation

Le taux d'inflation s'inscrit en baisse depuis mai 2019. Bien qu'il ait légèrement augmenté en août, le taux s'est situé à 5.9% en Janvier 2020. L'évolution de l'IPC durant 2019, était déjà révélatrice d'un changement au niveau de la dynamique d'inflation, dans la mesure où sa progression a été relativement atténuée à partir de juin. En effet, l'appréciation du dinar, ainsi que les efforts de contrôle des circuits de distribution ont permis vraisemblablement de juguler les effets de ces périodes particulières de forte consommation.



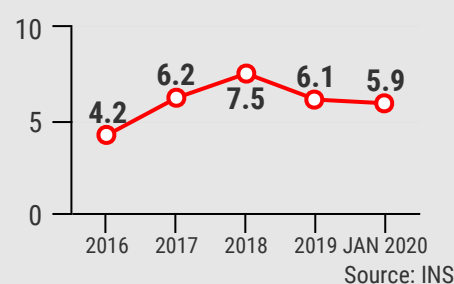
Source: BCT

Evolution du Taux de Change du TND en 2019



Source: BCT

Evolution du IPC (en GA)



Source: INS

De même, l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et d'Énergie), s'est inscrite en baisse depuis le début de 2019.

Focus : Inflation sous-jacente

«L'inflation sous-jacente exclut les prix soumis à l'intervention de l'Etat (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatils (produits pétroliers, produits frais, viandes, etc.) qui subissent des mouvements variables dus à des facteurs climatiques ou à des tensions sur les marchés mondiaux.»

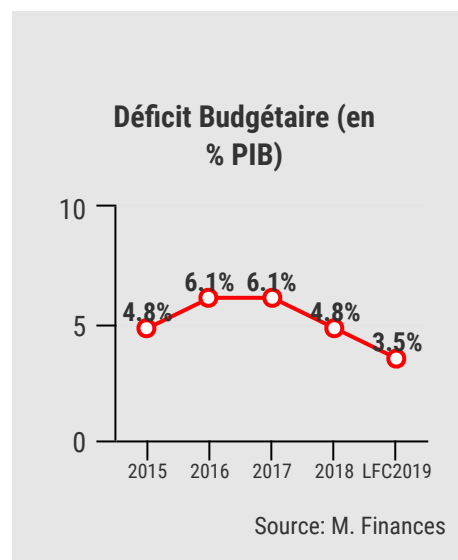
EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

CONJONCTURE NATIONALE

Finances Publiques

Le budget de l'État a enregistré un déficit de 4071 MD soit 3.5% du PIB selon la LFC 2019 contre 4.8% en 2018. Cette performance est dû, essentiellement, à l'augmentation des recettes fiscales de 18.7% malgré la hausse de la masse salariale qui représente 15% du PIB en 2019, un taux demeurant assez élevé qui nécessite des réformes majeures au niveau de la fonction publique.

Quant à l'endettement public, il demeure élevé par rapport aux normes économiques de viabilité et de soutenabilité de la dette. En effet, il a atteint 75.1% du PIB en 2019 contre 77.1% enregistré en 2018.



	2015	2016	2017	2018	LFC 2019
Déficit Budgétaire (en MDT)	4069	5510	5987	5055	4071
en % du PIB	4.8	6.1	6.1	4.8	3.5
Pression fiscale	21.9	20.8	21.9	23.1	23.2
Encours de la dette (en MDT)	46922	55921	67830	81345	86251
en % PIB	55.4	62.4	70.2	77.1	75.1



EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

Ce Chapitre dresse une analyse exhaustive de l'investissement au niveau international à travers les données des rapports de l'UNCTAD sur l'évolution des IDEs dans le monde et l'investissement au niveau national à travers les données publiés par le MDICI dans le budget économique et les autres structures publiques tels que la BCT, l'INS, l'ITCEQ....

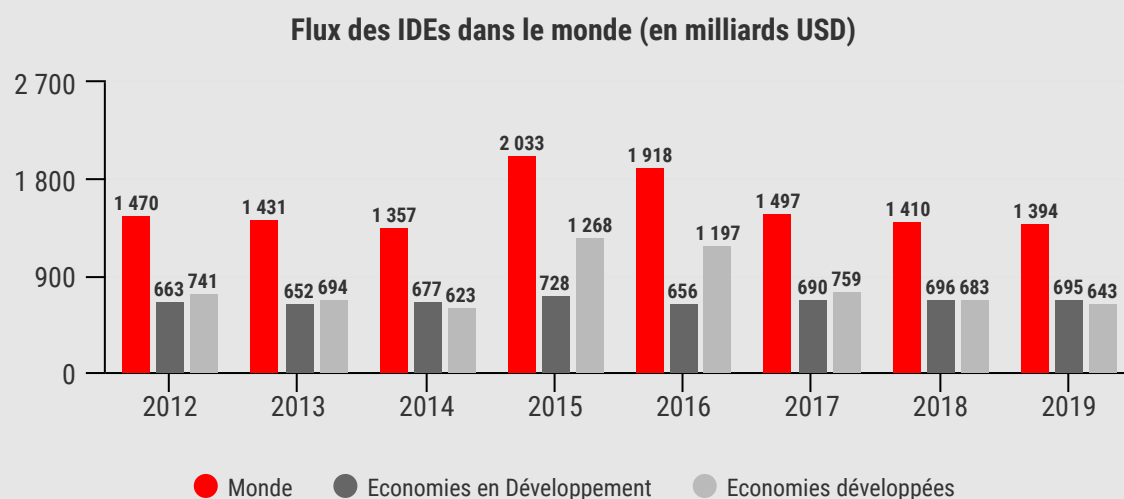
EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE

Selon la CNUCED, l'Investissement Direct Etranger mondial est resté stable en 2019, à 1 394 milliards de dollars, soit une baisse de 1% par rapport à 1 410 milliards de dollars en 2018. Ceci dans un contexte de performance macroéconomique plus faible et d'incertitude politique pour les investisseurs, y compris les tensions commerciales.

La tendance sous-jacente de l'IDE, qui élimine la volatilité causée par les transactions ponctuelles et les flux financiers intra-entreprise, a augmenté de 5% (conformément aux projections du World Investment Report 2019) - un changement marginal représentant la poursuite de la stagnation observée au cours de la décennie.

Les flux d'IDE vers les pays développés sont restés à un niveau historiquement bas, diminuant encore de 6%. L'IDE vers l'Union européenne (UE) a diminué de 15%, tandis que les flux vers les États-Unis sont restés stables.



Source: UNCTAD

Disparités entre les économies développées

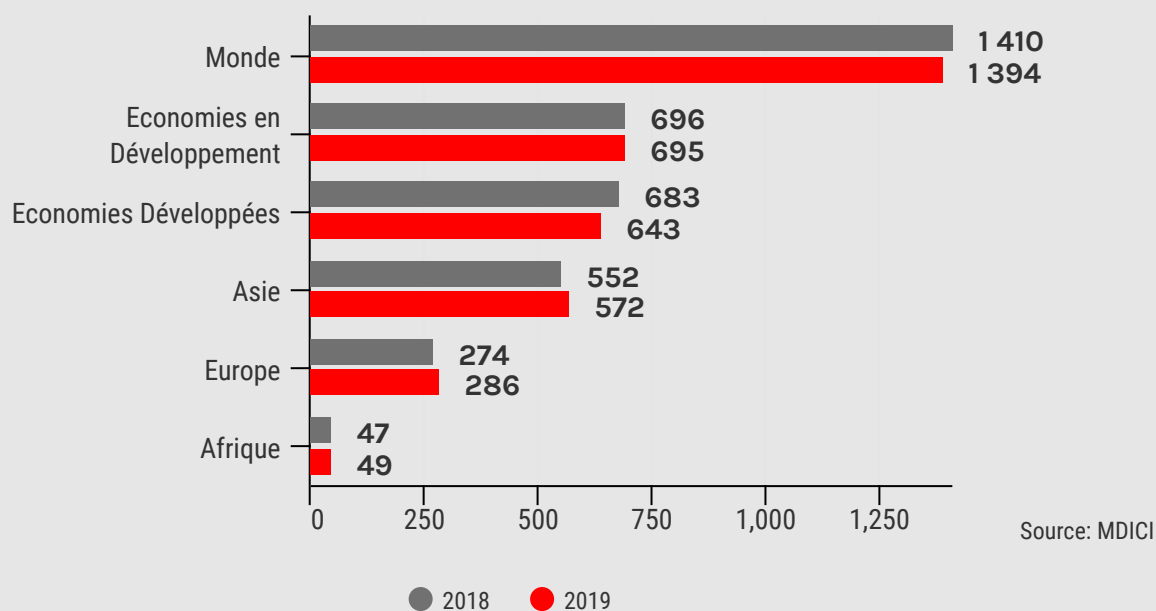
Les flux d'IDE vers les économies développées ont chuté de 6% pour s'établir à 643 milliards de dollars par rapport à 683 milliards de dollars en 2018. Les IDE sont restés à un niveau historiquement bas, à la moitié de leur pic en 2007. La baisse de la valeur des projets Greenfield annoncés (-12% à 329 milliards de dollars) indique également une faiblesse des dépenses en capital des filiales des multinationales (EMN) sur ces marchés.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

La tendance des économies développées a été conditionnée par la dynamique des IDE dans l'Union européenne, où les entrées ont diminué de 15% pour atteindre environ 305 milliards de dollars. En 2019, un certain nombre de pays de l'UE ont connu une forte volatilité des flux d'IDE par rapport à l'année précédente.

Les flux d'IDE vers l'Amérique du Nord sont restés stables à 298 milliards de dollars. Les flux vers les États-Unis n'ont diminué que de 1% pour atteindre environ 251 milliards de dollars. Tandis que les flux d'IDE vers d'autres pays développés ont diminué de 30% pour atteindre 70 milliards de dollars.

Flux des IDEs par région (en milliards de USD)



Stabilité des flux d'IDE vers les économies en développement

Les flux d'IED vers les économies en développement sont restés stables. L'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré une augmentation de 16%, la croissance étant concentrée en Amérique du Sud. L'Afrique a continué d'enregistrer une légère hausse (+ 3%) tandis que les flux vers l'Asie en développement ont diminué de 6%.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

Les flux d'IDE vers l'Asie en développement ont atteint environ 473 milliards de dollars en 2019. La baisse globale est principalement due à une baisse de 21% des investissements en Asie de l'Est. Les investissements à Hong Kong, Chine ont presque diminué de moitié pour atteindre 55 milliards de dollars, les désinvestissements s'étant poursuivis tout au long de l'année. Les flux vers la République de Corée ont également enregistré une baisse de 46% à 7,8 milliards de dollars, imputable aux tensions commerciales et aux changements de politique d'investissement. Les entrées en Chine sont restées stables à 140 milliards de dollars.

Les flux d'IDE vers l'Afrique se sont élevés à environ 49 milliards de dollars, soit une augmentation de 3%. L'incertitude économique mondiale persistante et la lenteur des réformes visant à remédier aux goulets d'étranglement de la productivité structurelle dans de nombreuses économies continuent d'entraver les investissements sur le continent. L'Égypte est restée le principal bénéficiaire d'IDE en Afrique avec une augmentation de 5% à 8,5 milliards de dollars. Alors que les IDE vers le pays étaient toujours tirés par le secteur pétrolier et gazier, d'importants investissements ont émergé dans les télécommunications, l'immobilier et le tourisme. Malgré l'augmentation en Égypte, les IDE vers l'Afrique du Nord ont diminué de 11% à 14 milliards de dollars, en raison d'un ralentissement important (45%) des flux vers le Maroc (2 milliards de dollars contre 3,6 milliards de dollars en 2018).

En revanche, les IDE vers l'Afrique australe ont augmenté de 37% pour atteindre 5,5 milliards de dollars. L'Afrique du Sud a consolidé la reprise de l'année dernière, les entrées restant presque constantes à un peu plus de 5 milliards de dollars.



PERSPECTIVES : IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE

La propagation du coronavirus est d'abord et avant tout une urgence de santé publique, mais c'est aussi une menace économique importante. Le choc COVID-19 entraînera une récession dans certains pays et fera baisser la croissance annuelle mondiale en 2020 à moins de 2,5%, le seuil de récession pour l'économie mondiale.

D'après la CNUCED, les pertes de confiance des consommateurs et des investisseurs sont les signes les plus immédiats de propagation de la contagion. Cependant, une combinaison de déflation des prix des actifs, d'une demande globale plus faible, d'une aggravation du surendettement et d'une aggravation de la distribution des revenus pourrait déclencher une spirale descendante plus vicieuse. Une insolvabilité généralisée et un effondrement soudain et important de la valeur des actifs qui marquerait la fin de la phase de croissance de ce cycle ne peuvent être exclus.

Comment Covid-19 affectera l'Investissement Direct Etranger ?

Selon la CNUCED, l'impact économique de Covid-19 sera inégal, les effets causés par les chocs de demande négatifs étant concentrés dans les économies les plus durement touchées par l'épidémie, et les effets causés par les arrêts de production et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement se ressentent en particulier dans les économies étroitement intégrées dans les économies mondiales. des chaînes de valeur centrées sur la Chine, la Corée du Sud et le Japon, ainsi que les économies d'Asie du Sud-Est. L'impact sur l'investissement sera encore plus concentré. Il sera plus fort dans les pays qui ont été contraints de prendre les mesures les plus drastiques pour contenir la propagation du virus.

L'épidémie de Covid-19 ralentira les dépenses en capital des Entreprises Multinationales (EMN) et de leurs filiales étrangères. Les sites de production qui sont fermés ou qui fonctionnent à une capacité inférieure arrêteront temporairement de nouveaux investissements dans les actifs physiques et retarderont les expansions.



Les projets d'investissement entièrement nouveaux qui sont déjà en cours en seront également affectés. Cependant, comme les nouveaux projets d'investissement ont une longue période de gestation et un cycle de vie qui peut s'étendre sur des décennies, l'impact immédiat sur les investissements existants et les projets d'investissement en construction sera probablement limité.

Les annonces de nouveaux projets (normalement signalés dans les données de la CNUCED aux fins de la projection des tendances futures) pourraient être retardées. De même, les fusions et acquisitions (M&A) pourraient voir un ralentissement. Comme les projets entièrement nouveaux, les fusions et acquisitions sont généralement des engagements à long terme sur les marchés étrangers. Néanmoins, les données de février montrent une baisse significative du taux de réalisation des acquisitions transfrontalières, à moins de 10 milliards de dollars par rapport au mois mensuel normal.

Covid-19 affectera les investissements à la recherche de marchés et les projets d'IDE dans les industries extractives pourraient être retardés dans le monde entier en raison de chocs négatifs de la demande. Pour l'instant, le choc de la demande est le plus grave en Chine; par exemple, Toyota a signalé une baisse de 70% de ses ventes en Chine en février. Mais l'impact est déjà visible sur les principaux marchés au-delà de la Chine également, en particulier dans les industries destinées aux consommateurs telles que le tourisme, la vente au détail et en gros.

L'effet négatif sur les investissements en quête d'efficacité - dans des installations de production étroitement intégrées dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) - sera concentré principalement en Chine et en Asie de l'Est et du Sud-Est dans un premier temps. Cependant, ils pourraient rapidement se propager à d'autres pays du monde grâce aux liens avec les CVM. La transmission concernera les économies qui participent par les biens et services intermédiaires dans les exportations chinoises et celles qui dépendent des intrants intermédiaires de la Chine. Par exemple, Fiat Chrysler Automobiles a temporairement arrêté la production de son modèle Fiat 500L dans une usine en Serbie en raison d'une interruption de l'approvisionnement en composants de système audio en provenance de Chine.



Baisse des bénéfices des multinationales

Outre l'effet direct sur les IDE des EMN, un autre mécanisme (indirect) par lequel les flux d'IDE pourraient être affectés au cours de la période à venir est la baisse des bénéfices des investissements étrangers. Ceci entraînera une baisse des bénéfices réinvestis. Dans les économies les plus touchées par Covid-19, les bénéfices réinvestis représentent environ 40% des entrées totales d'IDE. (Environ 50% des bénéfices des filiales étrangères, en moyenne, sont conservés dans le pays hôte.)

Les EMN figurant dans le Top 100 de la CNUCED - les plus grandes EMN dans le monde en fonction de leurs actifs à l'étranger, de leurs ventes à l'étranger et de leurs employés à l'étranger publiés chaque année dans le World Investment Report - sont révélatrices de l'impact que Covid-19 pourrait avoir sur les tendances de l'investissement.

Sur le Top 100 (2019), 69 ont déjà fait une déclaration concernant l'impact de Covid-19 sur leur entreprise. Parmi ceux-ci, 41 ont émis des alertes de bénéfices ou signalé des risques accrus, 10 prévoyant une baisse des ventes, 12 s'attendant à des effets négatifs sur les perturbations de la production ou de la chaîne d'approvisionnement et 19 s'attendant à être affectés par les deux.

Les multinationales de l'automobile du Top 100 semblent être les plus touchées, les 12 signalant toutes des implications négatives (8 sur 12 en raison de perturbations de la production ou de la chaîne d'approvisionnement). Neuf des 13 EMN des secteurs des composants et équipements électroniques ont fait de même. La plupart des multinationales de l'industrie extractive et des matières premières et produits chimiques de base, ainsi que les entreprises de biens de consommation dans le top 100, ont émis des avertissements concernant les chocs de demande négatifs.



Très peu d'entreprises du Top 100 ont donné des indications spécifiques sur les impacts attendus sur les bénéfices. Hon Hai / Foxconn, le fabricant de contrats électroniques qui fournit de grandes entreprises technologiques dans le monde entier et qui a une capacité de production importante en Chine, a jusqu'à présent abaissé ses attentes pour la croissance des ventes mondiales en 2020 de 3-5% à 1-3%. Si l'on examine un échantillon plus large des 5000 multinationales les plus importantes du monde, les prévisions de bénéfices pour l'exercice 2020 ont été révisées à la baisse au cours du dernier mois de 9% en moyenne.

La majorité des 5 000 premiers (en termes de revenus) ont subi des révisions de bénéfices depuis le 1er février; les bénéfices attendus ont été revus à la baisse, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des matériaux de base et de la consommation cyclique; les secteurs de l'automobile et des voyages et du tourisme ont été parmi les plus touchés. Les entreprises de ces secteurs et industries sont normalement d'importants investisseurs en capital.

Les révisions à ce jour devraient être conservatrices. Pour le moment, les révisions négatives les plus importantes dans l'industrie automobile proviennent de producteurs de pièces basés dans les zones les plus touchées d'Asie du Sud-Est, tandis que les principaux constructeurs automobiles des économies développées n'ont pas encore enregistré le choc. L'impact négatif du virus est susceptible de se propager et d'augmenter encore.

Pression à la baisse sur l'IDE:

Les prévisions de la CNUCED concernant la tendance sous-jacente dans le Rapport sur l'investissement dans le monde 2019 (confirmée dans le Global Investment Trends Monitor de janvier 2020) prévoyaient un niveau stable des entrées mondiales d'IDE en 2020-2021 avec une augmentation potentielle de + 5%.

Sur la base d'un impact de croissance du PIB attendu de -0,5% dans un scénario dans lequel Covid-19 serait maîtrisé au premier semestre 2020, et d'un impact potentiel de -1,5% dans un scénario dans lequel l'épidémie continue d'affecter la l'économie mondiale tout au long de l'année - conformément aux projections d'autres organisations internationales.



La CNUCED prévoit un impact négatif sur les flux mondiaux d'IDE allant de -5% à -40% en 2020 (avec l'effet du filtrage du choc de la demande jusqu'en 2021). Ceci est basé sur le modèle de prévision de la CNUCED, les premières indications des données mensuelles sur les transactions et les estimations de l'impact potentiel sur les bénéfices réinvestis.

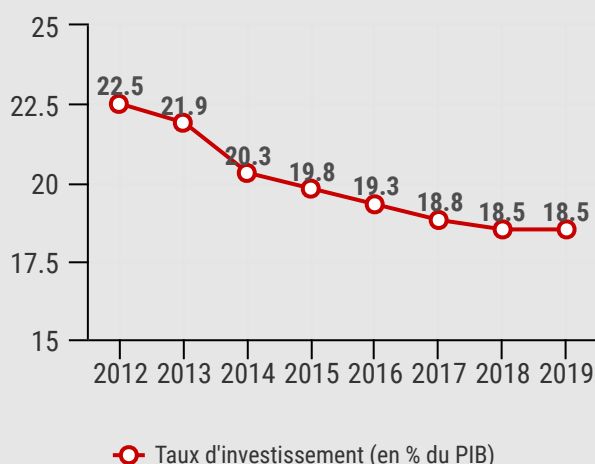
Une grande partie de l'impact sera due à des investissements retardés en raison du choc de la demande mondiale. Cependant, un impact négatif significatif se traduira par des économies et des industries qui dépendent fortement du commerce des CVM. En tant que telle, l'épidémie de Covid-19 accélérera potentiellement les tendances existantes de découplage (relâchement des liens avec les CVM) et de délocalisation entraînées par la volonté des EMN de rendre les chaînes d'approvisionnement plus résilientes.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

L'INVESTISSEMENT EN TUNISIE

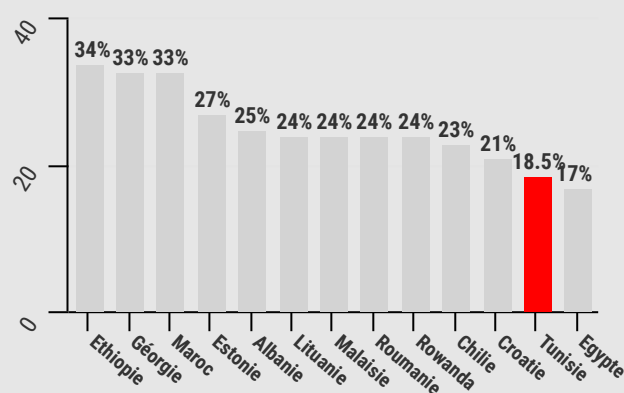
Le taux d'investissement a enregistré une tendance baissière depuis l'année 2011. Bien que cette baisse concerne plusieurs pays en développement, certains pays ont réussi à maintenir un taux d'investissement sur une courbe ascendante comme la Chine et le Maroc.

En Tunisie, la formation brute de capital fixe s'établissait à 18% du PIB en 2019, en dessous de la moyenne OCDE et du niveau observé dans la majorité des économies émergentes.



Source: MDICI

Benchmark Taux d'investissement en % du PIB (2018)



Source: OCDE

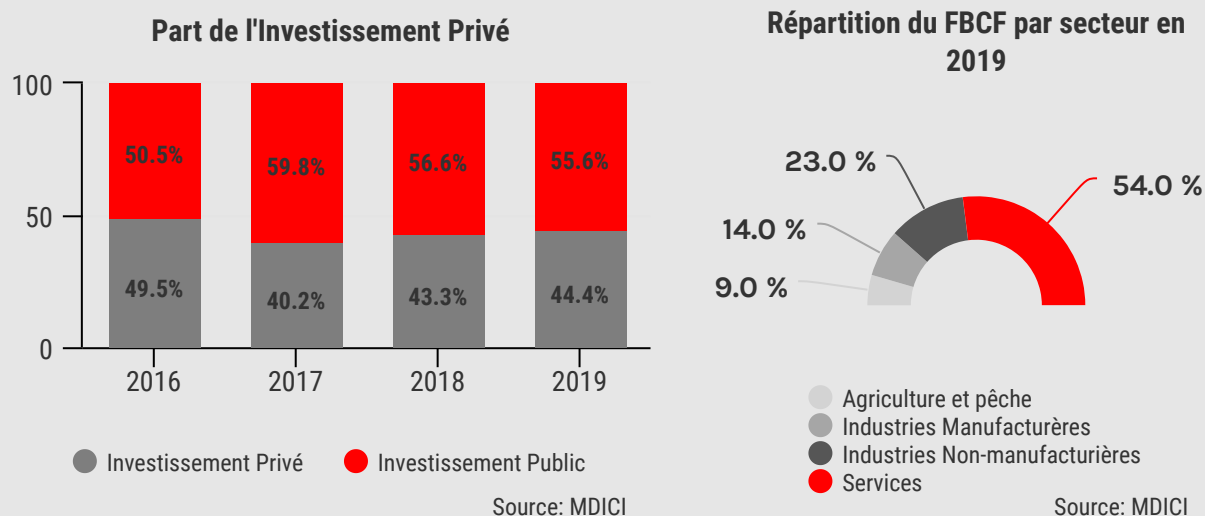
Préservation de l'investissement public qui demeure insuffisant

À 4.7% du PIB en 2019, l'investissement public a été maintenu à un niveau relativement élevé, et cela même depuis 2011. Même si des disparités régionales persiste, la qualité de l'infrastructure reste bonne au niveau régional avec une densité routière (km revêtu pour 1000 habitants) la plus élevée du Maghreb. De même, Le transport, l'approvisionnement en eau ou en électricité n'apparaît pas comme une contrainte majeure pour l'investissement public. Ainsi, la Tunisie se positionne clairement mieux que les autres pays de la région MENA pour la plupart des infrastructures à l'exception des services de logistique.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

L'investissement privé reste en dessous des normes

L'investissement privé, premier moteur de croissance, a reculé, pesant sur la croissance et la création d'emplois. La baisse du taux d'investissement privé s'est accélérée depuis 2011. Bien que la faiblesse de la demande étrangère surtout dans la Zone Euro, principal partenaire économique de la Tunisie a joué un rôle majeur, le manque de stabilité politique et fiscale et des changements fréquents de gouvernement, qui constituent l'un des déterminants majeurs de l'investissement privé, ont pesé sur la décision d'investir et provoqué un phénomène d'attentisme et de prudence des investisseurs. Par ailleurs l'augmentation des taux d'intérêt complique l'accès au financement notamment pour les PME et aussi augmente le coût du capital réduisant mécaniquement les montants d'investissement.



Certains secteurs ont été particulièrement affectés que d'autres. En effet, Les investissements dans les mines sont les plus touchés et ce en rapport avec les grèves et les mouvements sociaux, puis avec la baisse du cours des matières premières.

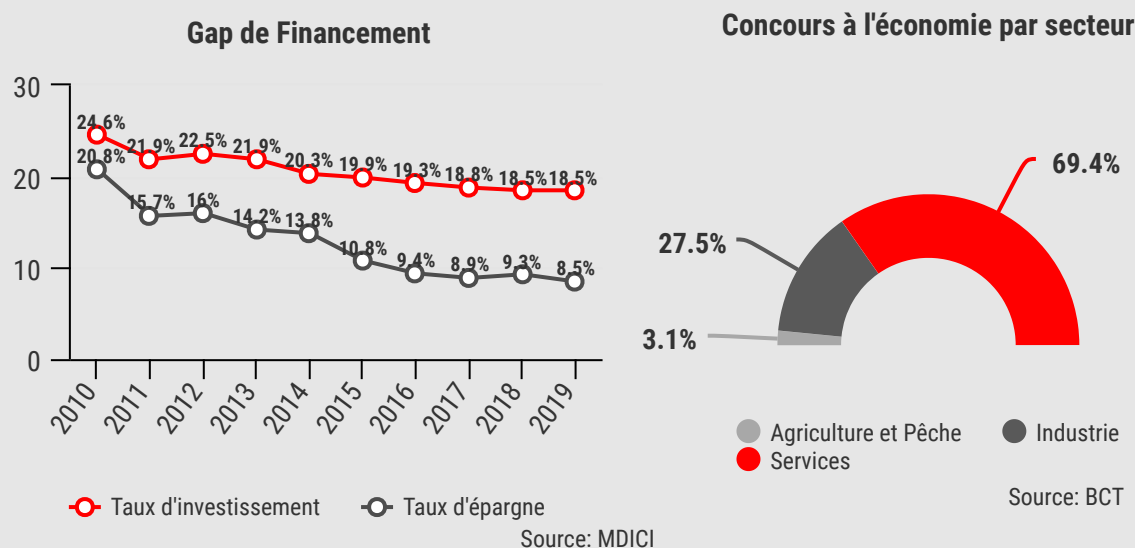
L'investissement en pourcentage du PIB dans le secteur du tourisme et le textile a été divisé par près de 4 depuis l'an 2000, un développement d'autant plus pénalisant qu'il s'agit de secteurs fortement intensifs en main d'œuvre. Le secteur manufacturier contribuait en 2016 à seulement 11% de l'investissement total, voyant sa contribution à la croissance économique devenir négative depuis 2011. Sa part dans le PIB est désormais faible par rapport au niveau observé dans de nombreux pays de l'OCDE et émergents. Certains secteurs, notamment celui des industries mécaniques et électriques, ont cependant fait preuve d'un certain dynamisme.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

Financement de l'investissement par l'épargne

L'épargne nationale a régressé en 2019 pour se situer à 8.5% du RNDB contre 9.3% en 2018. Ainsi, le gap de financement entre l'investissement et l'épargne s'est élargi pour atteindre 10% du PIB.

La régression de l'épargne nationale, en 2019, reflète la détérioration de la croissance économique et une baisse de l'apport net du secteur extérieur. En effet, l'excédent de la balance des revenus de facteurs et des transferts courants, qui représente environ 22% de l'épargne nationale, a baissé de 4,7%, en relation avec la hausse des dépenses aussi bien des transferts des revenus des investissements étrangers que des intérêts de la dette et ce, en dépit de la progression des transferts des Tunisiens à l'étranger.



EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

Evolution du concours à l'économie (Statistiques de la BCT de 2018)

L'année 2018 a été marquée par le ralentissement du rythme de progression de l'activité bancaire. Les emplois d'exploitation des banques (crédits et portefeuilles titres) ont progressé de 8,8% contre 13,4%, pour atteindre 89 Milliards de dinars.

Le ralentissement de l'évolution du rythme de progression de l'activité de crédit a concerné aussi bien les crédits aux professionnels (-4,4% entre 2018-2017) que les crédits aux particuliers (-5,3% entre 2017-2018).

Le financement des professionnels a concerné, dans sa quasi-totalité, les besoins d'exploitation des entreprises comme en témoignent la forte augmentation des crédits à court terme contre une quasi-stagnation de l'encours des crédits à moyen et long termes traduisant la poursuite du fléchissement de l'investissement privé.

En terme sectoriel, cet effort de financement a bénéficié principalement aux entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des autres services: alors que les encours des crédits alloués aux secteurs touristique et de la promotion immobilière se sont presque stabilisés à leurs niveaux de 2017.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

Les Investissements Directs Etrangers (IDE)

A la fin de l'année 2019, les investissements internationaux recensés ont atteint le montant de 2648,2 MTND contre 2742.1 MTND en 2018.

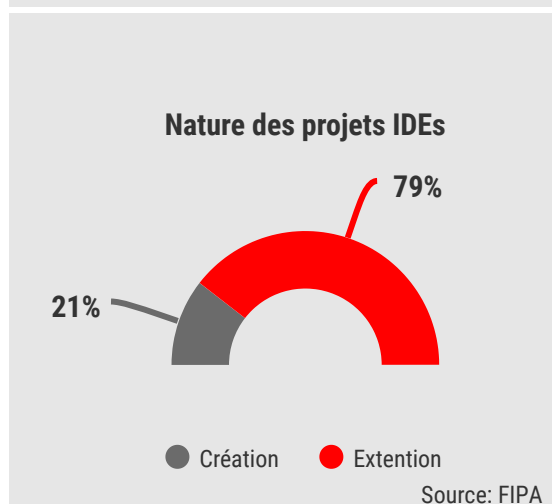
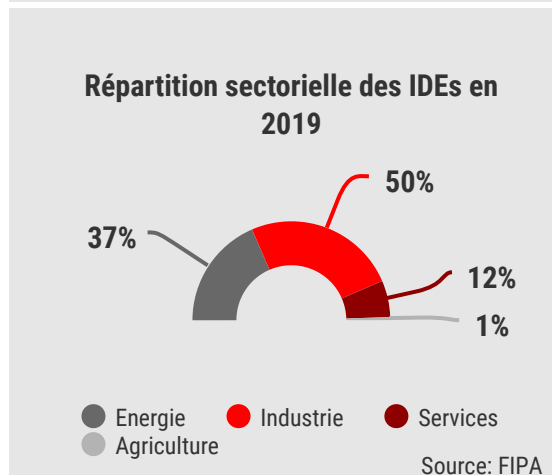
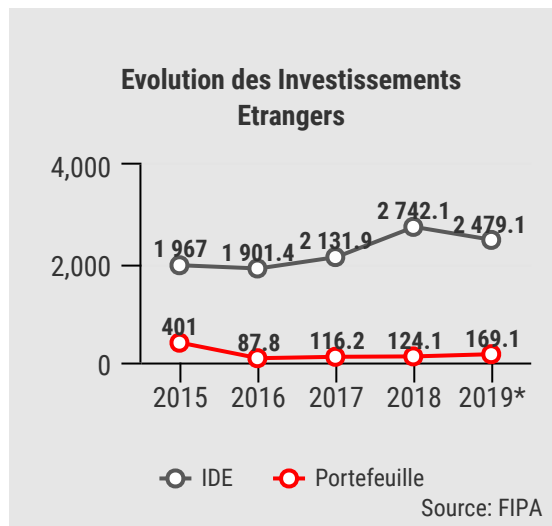
Les investissements de portefeuille, ont enregistré une hausse de 36,2% par rapport à 2018, 45,5% par rapport à 2017 et 92,5% par rapport à 2016. Au cours de l'année 2019, les investissements directs internationaux ont atteint le montant de 2479,1 MTND. Comparés aux trois dernières années, ces investissements ont enregistré une baisse de 9,6% par rapport à 2018, de 16,3% par rapport à 2017 et de 30,4% par rapport à 2016.

La répartition sectorielle des IDEs montre une légère baisse des investissements dans les énergies de 0.1%. De même, Les investissements agricoles, ont enregistré une baisse de 75,7% par rapport à 2018.

Les IDE sont répartis à hauteur de 36,7% pour les énergies, 50,4% pour les industries manufacturières, 12,2% pour les services et 0,7% pour l'agriculture.

Le flux des IDE hors énergie enregistré au cours de l'année 2019 a permis de réaliser 603 opérations d'investissement d'une valeur totale de 1569,6 MTND permettant de créer 14 353 nouveaux postes d'emplois. Parmi ces projets d'investissement :

- 126 sont relatifs à des projets de création d'une valeur de 209,0 MTND permettant de créer 5 567 nouveaux postes d'emplois.
- 477 sont relatifs à des projets d'extension d'une valeur de 1360,7 MTND ayant permis de créer 11 786 nouveaux postes d'emplois.



EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'INVESTISSEMENT

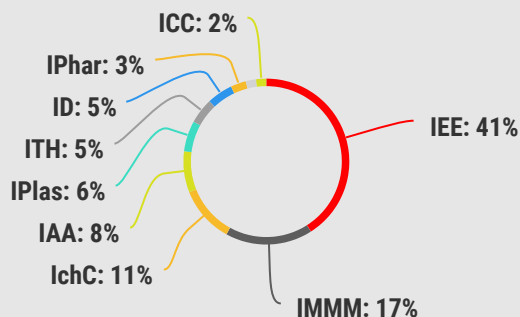
La ventilation sectorielle des flux entrants d'IDE dans les industries manufacturières permet de constater que 58,6% de ces investissements sont orientés vers les industries mécaniques électriques et électroniques (731,7MDT).

La répartition régionale confirme la grande disparité. En effet plus de 40,4% des IDE sont concentrés dans les régions du Grand Tunis (634,4 MTND), principalement le gouvernorat de Tunis avec 283,1 MTND et la région du Nord-Est avec plus de 20% des IDE (321,1 MTND).

La répartition par pays du flux des IDE place la France en première position avec 540,6 MTND soit plus de 34% du total des IDE hors énergie. L'Allemagne est en deuxième position avec 180,7 MTND, l'Italie troisième avec 173,7 MTND. En termes de nombre de création d'emplois, la France, l'Allemagne et l'Italie, sont classés respectivement 1er, 2ème et 3ème pays créateurs d'emplois.

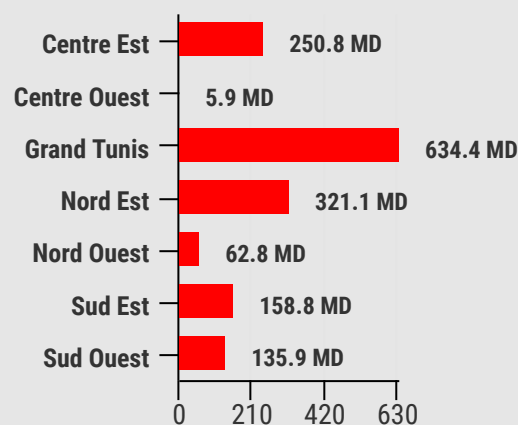
En termes de nombre de projets (opérations d'investissement), la France, l'Italie et l'Allemagne, sont classés respectivement 1er, 2ème et 3ème pays créateurs de projets, Ainsi, la France, l'Allemagne et l'Italie conservent leur statut de partenaire stratégique de la Tunisie.

Ventilation des IDEs dans l'I. Manufacturière



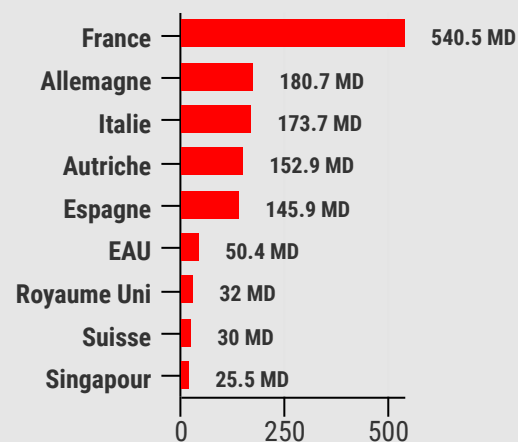
Source: FIPA

Répartition Régionale des IDEs en 2019



Source: FIPA

Top 10 Origine des IDE en 2019



Source: FIPA



CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

Ce chapitre dresse un récapitulatif du classement de l'économie tunisienne et présente les résultats issus des principaux rapports de Benchmarking internationaux sur la compétitivité et le climat des affaires. La sélection des rapports benchmarkés est basée sur leur impact dans le monde des affaires à l'échelle mondial et leur pertinence quant à leurs méthodologies et la fiabilité de leurs sources d'information.

En effet, ces rapports internationaux classe chaque pays par rapport à ses concurrents et donnent des indications sur les réformes engagées par les pays les mieux classés et/ou ceux ayant amélioré leur position.

Ceci permet aux décideurs d'engager des réformes et d'orienter la politique économique dans les domaines qui présentent des insuffisances.

Ainsi, Ce chapitre permettra de dresser une image instantanée sur le positionnement de la Tunisie en matière de compétitivité et de climat des affaires et d'éclairer les décideurs sur les atouts et les insuffisances de l'économie tunisienne dans le but de prendre les mesures correctives nécessaires pour améliorer le climat des affaires dans le pays.



الهيئة التونسية للاستثمار



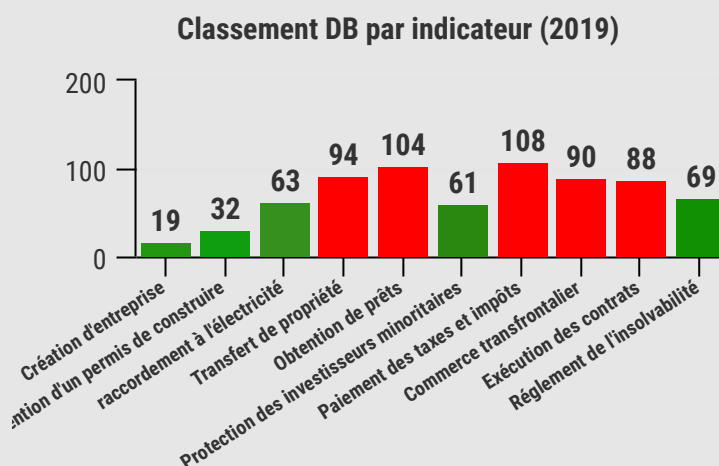
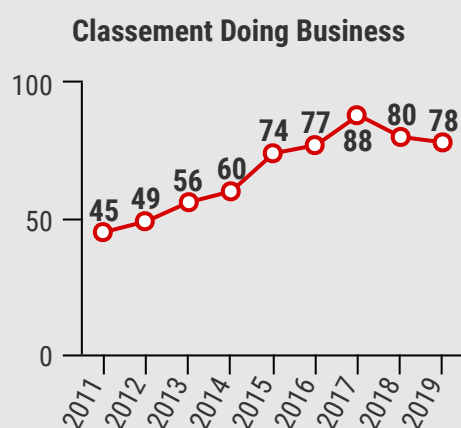
CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

Rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires « Doing Business »

L'étude Doing Business de la Banque mondiale évalue les avancées de 190 économies dans dix domaines : création d'entreprise, obtention de permis de construire, accès à l'électricité, enregistrement des biens fonciers, obtention de crédit, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement des faillites.

Principaux résultats

Dans le classement des facilités des affaires, selon Doing Business 2020, la Tunisie occupe le 78e rang sur une liste de 190 pays gagnant ainsi 2 places par rapport à son classement de 2019 où elle a fait un bond de 8 places continuant ainsi à inverser la tendance baissière enregistrée depuis 2011.



Si la Tunisie a pu améliorer son rang dans le classement 2020, c'est principalement grâce au saut considérable de 44 places qu'elle a pu enregistrer dans l'indicateur de création d'entreprises et de 45 places pour l'obtention du permis de bâtir. Mais le rang de la Tunisie a régressé dans 5 indicateurs, dont le raccordement à l'électricité.

La Tunisie a gagné 2.5 points dans son score grâce, notamment, aux réformes mises en place pour faciliter la création d'entreprise, l'enregistrement des propriétés et le paiement des taxes. Elle s'est classée 8e sur l'échelle arabe, après les Emirats, le Bahreïn, le Maroc, l'Arabie Saoudite, Amman, la Jordanie et le Qatar.

Un élan réformiste à l'échelle mondiale

Selon l'étude Doing Business 2020, les gouvernements de 115 économies du monde ont mis en œuvre 294 réformes au cours de l'année écoulée afin de faciliter les conditions d'exercice du secteur privé.

Les réformes ont principalement porté sur l'obtention de permis de construire, l'accès à l'électricité et le paiement des impôts. De fait, les réformes concernant les permis de construire et l'accès à l'électricité ont bondi, ces dernières années. La plupart des 37 pays qui ont simplifié la délivrance des permis de construire ont rationalisé les échanges entre les organismes concernés pour l'approbation préalable et les inspections. Pour raccorder plus efficacement les entreprises au réseau électrique, 16 économies ont réalisé des investissements considérables dans la modernisation de leurs infrastructures.

CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

Les dix économies où le climat des affaires s'est le plus amélioré sont l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Togo, Bahreïn, le Tadjikistan, le Pakistan, le Koweït, la Chine, l'Inde et le Nigeria. La Chine et le Togo figurent dans le top 10 pour la deuxième année consécutive, et l'Inde pour la troisième année d'affilée, signe que les processus de réforme de la réglementation des affaires s'inscrivent sur plusieurs années. Le Bahreïn est le pays qui a mis en œuvre le plus grand nombre de réformes et il a progressé dans neuf des dix domaines évalués par l'étude. La Chine et l'Arabie saoudite suivent, avec huit réformes chacune.

L'ère du digital se concrétise

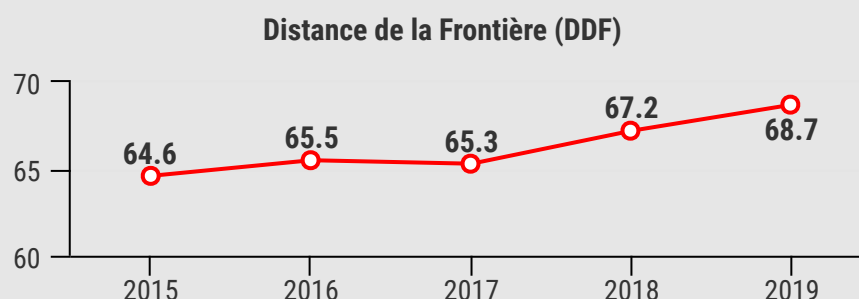
Les pays les plus performants se sont en général dotés de systèmes digitaux pour la constitution de société, la déclaration des revenus et les procédures liées aux transferts de propriété.

Pour la Tunisie, la mise en place de la plateforme investisseur développée par la Tunisia Investment Authority aura un impact non négligeable sur son classement doing business dans les prochaines éditions. Cette plateforme qui s'inscrit dans la volonté d'améliorer le climat d'investissement et d'alléger les procédures administratives propose six différents services aux investisseurs : la demande de déclaration de l'investissement, la constitution juridique, la demande pour bénéficier d'incitations financières, le dépôt d'un projet d'intérêt national, la demande d'autorisation et la demande d'une requête.

La mesure de la distance de la frontière (DDF) :

Le score de la distance de la frontière permet d'évaluer au fil du temps la performance absolue d'une économie en matière de réglementation des affaires et son amélioration associée. Cette mesure indique la distance de chaque économie par rapport à une « frontière » qui représente la meilleure performance observée à travers l'ensemble des pays couverts par Doing Business depuis 2005.

Le graphique ci-dessous montre la variation de la DDF pour la Tunisie entre 2015 et 2019 selon Le score de la distance de la frontière. Il révèle une amélioration de la performance de la Tunisie dans la facilitation de faire les affaires ce qui est synonyme d'un engagement au niveau des réformes pour améliorer le climat des affaires au cours de la période 2015-2019.

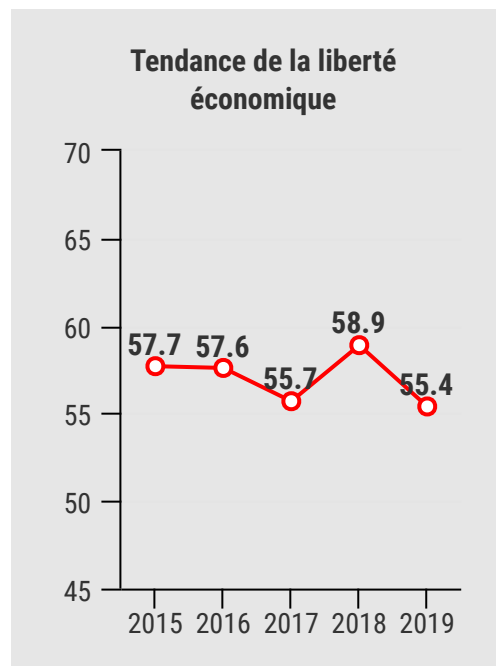


CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

L'indice de la liberté économique de l'Institut Heritage Foundation

Ce rapport, contient un classement annuel de 185 pays sur la base de l'indice de liberté économique. Selon ce rapport le concept de liberté stipule que la forme la plus élevée de liberté économique assure un droit absolu à la propriété privée et permet une liberté totale du mouvement des salariés, des capitaux et des biens.

La méthodologie consiste à calculer un score pour chaque pays de l'échantillon sur la base de dix indicateurs élémentaires de liberté économique qui sont regroupés en quatre domaines.



Le Score de liberté économique de la Tunisie est de 55,4, ce qui fait de son économie la 125e plus libre de l'indice 2019. Son score global a diminué de 3,5 points en raison d'un repli de la situation des finances publiques et de scores plus faibles pour la liberté des échanges, la liberté des entreprises, la liberté des travailleurs et la liberté monétaire. La Tunisie est classée 10e parmi 14 pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et son score global est inférieur aux moyennes régionales et mondiales.

Classement FORBES "Best Countries for Business 2019"

L'intérêt de ce classement réside dans son agrégation des données de plusieurs rapports : rapport «Doing Business» de la banque mondiale, L'indice de « La compétitivité globale» du forum économique mondial, L'indice de « Perception de corruption » de Transparency International, L'indice des « Droits de propriété » élaboré par International Property Right Index Alliance, L'indice des « Libertés économiques de Heritage Foundation et Le rapport sur « La liberté dans le monde» de Freedom House.

Le classement porte sur 154 pays. Il comporte 15 facteurs d'évaluation, tels que les droits de propriété, l'innovation, la taxation, la technologie, la corruption, la bureaucratie, la protection de l'investisseur et la liberté (personnelle, monétaire et commerciale).

CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

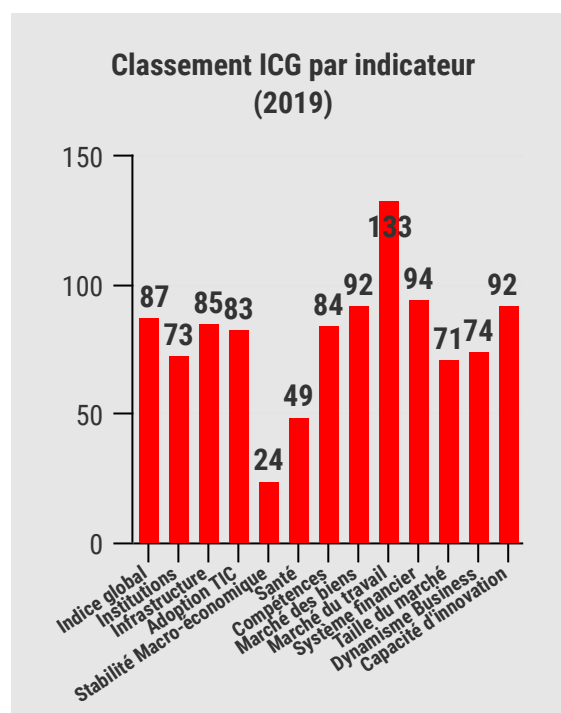
Sur 154 pays, la Tunisie est classée au niveau de la 82ème position, devancée (à titre indicatif) par le Sénégal (81ème), le Sri Lanka (83ème) et la Zambie (86ème). Le classement de la Tunisie est en retrait de 5 positions par rapport au résultat de la dernière édition.

Forbes a relevé la multiplicité des défis qui se présentent pour le gouvernement Tunisien notamment sur le plan économique et sécuritaire. Forbes a pointé plus particulièrement le déficit budgétaire et le déficit de la balance des paiements courants.

Indice Global de la Compétitivité Davos 2019

Le classement de la Tunisie dans l'Indice de la compétitivité de Davos n'a fait que se détériorer depuis 2011 suite aux répercussions du climat économique, politique et social.

Positionné au 87ème rang, le même qu'en 2018, avec une légère amélioration de 0.8 points au niveau du score (56.4/100), la Tunisie a enregistré une amélioration au niveau des piliers suivants : Institutions, Adoption des TIC, Santé et Marché des biens. Cependant, elle a accusé un recul dans le classement des 8 piliers restants à savoir L'infrastructure, La stabilité macro-économique, Les compétences, Le marché du travail, Le système financier, La taille du marché, Le dynamisme des affaires et La capacité d'innovation.



Au niveau global, l'Indice de la Tunisie s'est légèrement consolidé en 2019. Les réformes doivent se poursuivre à tous les niveaux pour rattraper la moyenne des pays concurrents. Les domaines qui montrent un besoin urgent en matière de réforme sont l'enseignement, la santé, l'infrastructure, la gouvernance d'entreprises et le marché du travail.

Nation Brand

Brand Finance le leader mondial de conseil en évaluation de marque mesure à travers Nation Brands la force et la valeur des marques nationales de 100 pays dans le monde. Il est déterminé par référence à la performance d'une dizaine de métriques sur trois piliers clés: les Biens & Services, l'investissement et la société. Ceux-ci sont divisés en sous-piliers. Les scores sont ensuite compilés selon des pondérations sectorielles et financières.

CLASSEMENT DE LA TUNISIE DANS QUELQUES RAPPORTS INTERNATIONAUX

La Tunisie est classée 91ème/100 et a perdu une position par rapport à l'édition de 2018 et 11ème dans le continent africain (Nigéria est leader) et 14ème pays arabe (Les Emirats Arabe Unis est leader).

The Nation Brand confirme que notre pays accuse un déficit d'image important qui pourrait nuire à son attractivité en matière d'investissement. Il est recommandé de considérer l'image de la Tunisie comme une thématique stratégique prioritaire à traiter dans la prochaine période avec les partenaires de la TIA en étudiant l'opportunité de recourir à des leaders mondiaux spécialisés dans l'assistance à la promotion du Branding comme Branding Finance.



EVALUATION DES REFORMES DE L'INVESTISSEMENT EN 2019

Ce chapitre présente les principales initiatives entreprises par les pouvoirs publics et les structures privées pour améliorer le climat de l'investissement durant l'année 2019 et un focus sur la perception des différents opérateurs privés de l'impact des réformes sur les différents piliers de l'environnement des affaires en Tunisie.



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY



LES PRINCIPALES RÉFORMES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT

LA LOI 2019-47 SUR L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Principales mesures:

- La simplification et la modernisation des outils et des **procédures administratives**. A cet égard les structures publiques s'engagent dans leurs relations avec les investisseurs à respecter les principes de transparence, à simplifier les procédures, à abréger les délais et à utiliser les moyens de communication modernes.
- La **bonification du taux d'intérêt** pour les secteurs productifs à travers la prise en charge de la différence entre le taux d'intérêt des crédits d'investissement et le taux moyen monétaire dans la limite de trois points.
- La Création au sein de la TIA d'une « **Commission des Autorisations et des agréments** » composée des représentants des ministères et organismes publics concernés chargée de:
 1. Statuer sur l'ensemble des demandes d'autorisation et agréments nécessaires pour la réalisation de l'investissement,
 2. Statuer sur les demandes de changement de vocation des terres agricoles
- **Nouvelles incitations** pour les Projets d'Intérêt National :
 1. La prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale au titre des salaires versés aux employés de nationalité tunisienne pour une période ne dépassant pas les 10 premières années à partir de la date d'entrée en activité effective,
 2. L'octroi de terre domaniale non agricole dans le cadre d'un contrat de location à longue durée, ou au dinar symbolique Le droit de l'investisseur tombe et l'Etat restitue le terrain en cas d'arrêt définitif du projet
- La **simplification des régimes des concessions et des contrats PPP**
- **L'exonération de la carte de commerçant** concernant les filiales de groupe de société, qui distribuent exclusivement les produits fabriqués par la société mère, à condition que ces produits soient fabriqués en Tunisie.

LES PRINCIPALES RÉFORMES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT

LA POURSUITE DE L'ANCRAGE DE L'ASSISE JURIDIQUE POUR LES START-UPS

Deux circulaires de la BCT ont été publiées en 2019 pour ancrer les avantages accordés aux startups labialisées en matière d'ouverture de compte et transfert :

- Toute société résidente, ayant le label « startup » délivré conformément à la réglementation en vigueur, peut pour les besoins de son activité se faire ouvrir auprès des Intermédiaires Agréés des comptes en devises appelés « comptes startup »
- Le montant de l'allocation annuelle maximale est fixé à cent mille dinars (100.000 DT) pour toute société résidente ayant obtenu le Label « Startup conformément à la réglementation en vigueur.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT: LA LOI CROWDFUNDING

Plus d'une quinzaine d'instances ont œuvré sur la loi sur le crowdfunding dont les projets de décrets gouvernementaux sont en cours de finalisation, et qui s'inscrit dans le cadre des grandes réformes visant à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement conformes aux standards internationaux et à même de soutenir l'investissement.

Cet outil de financement alternatif est capable de collecter des fonds qui peuvent, éventuellement, s'élever à 50 millions de dinars et provoquer un changement colossal dans la conjoncture économique, sur un horizon de 5 ans.

FORMATION ET EMPLOI POUR SERVIR LES ENTREPRISES: DÉCRET 542-2019

Le « Contrat d'initiation à la vie professionnelle » vise à répondre aux besoins des entreprises en ressources humaines. Et à faciliter l'intégration des demandeurs d'emploi et leur qualification. Et ce conformément aux exigences du marché du travail. Tandis que le « Contrat karama » a pour objectif d'encourager les établissements privés à recruter les titulaires des diplômes supérieurs.

Le programme « Contrat de service civique », il permet aux demandeurs d'emploi au chômage depuis un an à compter de la date d'obtention du dernier diplôme scientifique, d'exercer une activité propice au développement de leurs aptitudes et d'acquérir les compétences professionnelles qui pourraient leur assurer une intégration dans la vie active.

Le programme « Forsati » assure l'accompagnement des jeunes porteurs de projets pour les aider à les concrétiser. Et leur fournir une formation complémentaire en langues, technologies de l'information, communication. Ou dans d'autres spécialités techniques, selon la nature du projet

LES PRINCIPALES PROCÉDURES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT

L'AVANCEMENT DES PROCÉDURES DE RÉDUCTION DES AUTORISATION

- Élaboration en coordination avec les ministères concernés de 17 cahiers des charges remplaçant les autorisations supprimées par le décret gouvernemental n° 2018-417, six d'entre eux ont été publiés au journal officiel de la république tunisienne et 11 au stade de finalisation ou de publication au JORT.
- Les cahiers des charges publiés concernent les secteurs des Télécommunications et d'Internet, de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, les autres cahiers sont au stade de finalisation ou de publication au JORT.
- Poursuite des travaux avec les ministères concernés pour la simplification des autorisations d'exercices d'activité (100 autorisations) et des autorisations administratives pour la réalisation de projets (143 autorisations), des conditions, des procédures, des délais de leurs octrois. (13 réunions techniques réalisées, d'autres sont en cours).

L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'INVESTISSEMENT

Une étude a été parachevée fin 2019 sur la convergence des institutions chargées de l'investissement pour dresser les pistes de convergence des services des différentes agences et confectionner les scénarios possibles de restructuration de l'écosystème institutionnel de l'investissement.

Cette étude sera un outil d'aide à la décision pour améliorer la gouvernance de l'investissement.

HARMONISATION DES PROCÉDURES ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

Pour faciliter les travaux des commissions nationales créées en vertu de la loi d'investissement et de la loi transversale, 3 manuels de procédures sont en cours d'élaboration et de finalisation en concertation avec les structures concernées :

- Le manuel de procédures des incitations
- Le manuel de procédures de la commission des autorisations et des agréments
- Le manuel de procédures des projets d'intérêt national

LES PRINCIPALES PROCÉDURES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT

L'AVANCEMENT DE LA DIGITALISATION DES SERVICES AUX INVESTISSEURS

Les institutions publiques ont œuvré à développer des plateformes digitales en faveur de l'investisseur :

1. La **plateforme digitale de la TIA** a permis d'opérationnaliser plusieurs services à l'investisseur à savoir la constitution juridique de l'entreprise, la déclaration de l'investissement, la recevabilité des requêtes, la recevabilité des demandes d'incitations, les projets d'intérêt national et les autorisations.
2. Mise en place d'une **plateforme numérique de la BCT** dédiée à la prise en charge de tous les investissements réalisés par les non-résidents, cette nouvelle procédure permet principalement de : Responsabiliser les différents intervenants (l'investisseur et sa banque), permettre à l'opérateur d'auto déclarer à la BCT son investissement financé en devises en tenant compte des nouvelles mesures de libéralisation prévues par le décret gouvernemental N 2017 -393 (règlement à l'étranger, conversion d'avances en compte courant associés) et de Prendre en charge par les IAT via la plateforme les anciens investissements financés en devises et non justifiés par fiche d'investissement.

Les institutions privées quant à eux ont œuvré également de leur part à implémenter des plateformes pour les potentiels investisseurs :

1. La **plateforme digitale "UTICARE" de l'UTICA** qui permettra aux investisseurs et entrepreneurs de faire part des problèmes rencontrés et présenter leurs recommandations concernant le climat d'investissement en Tunisie.
2. La **plateforme financini de la CONECT**, Plus de 200 de mécanismes de financement et d'appui ont été identifiés et sont recensés sur la plateforme Financini.org.tn afin de faciliter les recherches des financements adéquats pour les entrepreneurs tunisiens et de la diaspora tunisienne.
3. La **plateforme "Mawalni de la CJD** qui regroupe dans un seul et même support, les différents organismes de financement des entreprises en phase de lancement, d'exploitation, de développement ou même d'internationalisation. Elle offre une vue ciblée et pertinente des options de financement disponibles. A travers une recherche guidée et multicritères, la plateforme oriente chaque utilisateur vers les organismes de financement les plus adéquats en fonction de son besoin.

PERCEPTION ET ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Cette partie résume les travaux d'évaluation de l'environnement des affaires et de l'impact des réformes de la part des différents membres du conseil stratégique et des autres partenaires;

CONSEIL STRATÉGIQUE DE LA TIA

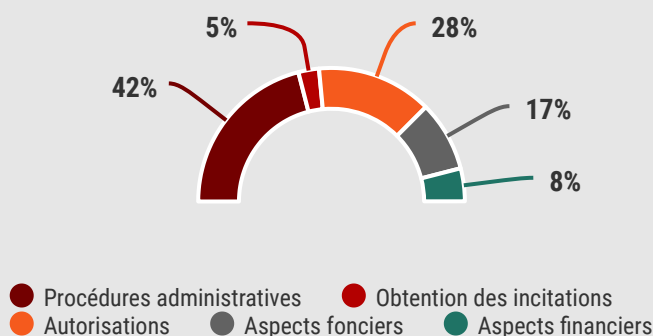
Un questionnaire réalisé début 2019 auprès des membres du conseil stratégique et le déroulé des sessions de 2019 ont mis en exergue les aspects suivants en relation avec les réformes :

- Les priorités des réformes sont respectivement : la refonte du code des changes, la bonne application des dispositions de loi PPP, l'accélération du processus de réduction des autorisations et la libéralisation des secteurs économiques.
- L'amélioration du classement de Doing Business en 2018 et 2019 est notable mais n'est pas encore ressentie et perçue par l'entreprise opérante en Tunisie.
- La fuite des talents constitue une problématique pour répondre aux besoins des investisseurs ce qui pénalise l'impact des réformes pour attirer des investissements.
- Appréciation de la loi transversale :
 - Elle aurait pu toucher d'autres domaines notamment la loi du travail et les aspects douaniers.
 - L'avantage de l'octroi des terres domaniales ou au dinar symbolique devrait être davantage bien explicité.
- Les initiatives de digitalisation de la part des institutions publiques sont importantes mais il faut préconiser d'ores déjà les ressources humaines qualifiées impliquées dans le suivi de ces plateformes.
- Le financement de l'investissement des PME devrait s'appuyer sur l'activation des lignes de crédits étrangères inutilisées.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA TIA

Le rapport d'activité de la TIA a mis en exergue à travers les requêtes des investisseurs que les principales entraves que rencontrent les investisseurs sont respectivement les procédures administratives, les autorisations et les aspects fonciers.

Répartition des domaines de requêtes des investisseurs



PERCEPTION ET EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

L'interaction de la TIA avec les différents opérateurs sur les problématiques de l'application de **la loi d'investissement met en exergue notamment les aspects suivants :**

1- Accès au Marché : le rythme de réduction des autorisations est jugé lent par les opérateurs et ceci est dû à la difficulté rencontrée par l'UGPO chargée de la réduction des autorisations en terme de moyens humains et de pouvoir de négociation avec les ministères sectoriels.

2- Système d'incitation:

- Des contraintes liées notamment au minimum de fonds propres requis pour la déclaration de l'investissement et l'obtention des incitations et les délais préconisés pour l'obtention des avantages
- Manque de visibilité sur l'allocation des ressources allouées au système incitatif du fait que le Fonds Tunisien d'Investissement n'est pas encore opérationnel.
- Manque de clarté de certains avantages financiers au niveau de la population cible à l'instar de l'avantage de l'exonération de la cotisation patronale et l'avantage accordé aux filières économiques.

3-Foncier: Absence d'une stratégie ou d'une carte d'investissement pour l'implantation des projets d'intérêt national. Dans ce contexte, l'investisseur prend l'initiative de choisir le site d'implantation et nous enregistrons une forte demande concentrée sur les zones développées, généralement les zones côtières dans l'objectif de profiter de l'infrastructure logistique existante.

4- Gouvernance : manque de clarté chez certains investisseurs sur les prérogatives des différentes agences chargées de l'investissement et leur interaction avec la TIA

RAPPORT DE L'INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISES (IACE)

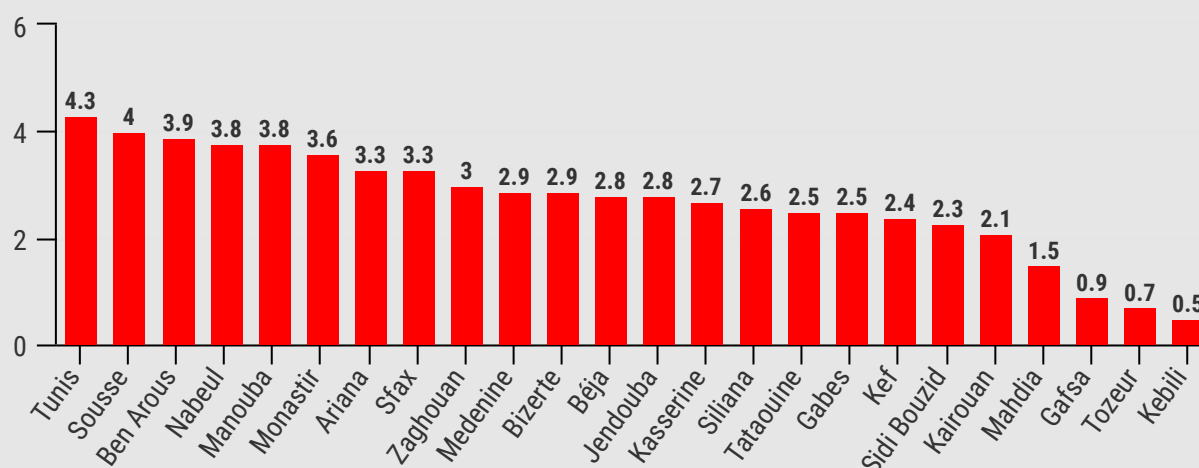
Le rapport sur l'attractivité régionale de l'édition de 2019 présente l'indice du climat des affaires dans les 24 gouvernorats Tunisiens conçu sur 9 nouveaux Piliers

- **Tunis (=) :** le gouvernorat de Tunis est le champion du climat des affaires avec un score moyennement satisfaisant. En effet, il enregistre une valeur de 5.15/10. Les meilleures performances ont été enregistrées dans la santé, le marché du travail, et l'inclusion financière. Par contre, en matière d'innovation, ce gouvernorat enregistre un indice relativement faible est égal à 1.61/10.
- **Sfax (=):** 2ème du classement global avec un score de 4.50/10 et premier au niveau de l'indice de l'innovation dont la valeur est 6.53/10 faisant ainsi de cet indice l'un des rares indicateurs qui est jugé « assez satisfaisant »,
- **Sousse (+1):** Classé à la 3ème place du classement avec un indice de 4.39/10, gagnant un rang par rapport à l'année précédente. De plus en termes d'innovation, Sousse occupe la deuxième place avec un score de 5.39.

PERCEPTION ET EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Gafsa (-4) :Classé 22ème avec un score de 2.12/10, ce gouvernorat figure dans la catégorie des gouvernorats ayant un climat des affaires « peu satisfaisant ».
- Tozeur (-6) :Le gouvernorat de Tozeur décroche le 23ème rang (2.04/10) en recul de 6 rangs par rapport à l'année précédente.
- Kébili (-1) : Bien que l'indice de l'inclusion financière est relativement élevé par rapport aux autres piliers enregistrant ainsi 4.15/10, le gouvernorat de Kébili a enregistré le taux le plus faible avec un score de l'ordre de 1.70/10

Score Dynamisme des affaires par gouvernorat



ENQUÊTE DU CJD SUR L'ÉVALUATION ET LES ATTENTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

C'est une enquête réalisée auprès des responsables financier, comptable et administratif des PME qui sont en contact avec les administrations publiques:

- Aucune des administrations a atteint le standard minimal de 50% de « très satisfait ».
- En 2019, 71% des PME considèrent que l'administration publique représente un obstacle sévère, majeur ou modéré contre 77% en 2018.
- 28,8% des PME ont été incités à la corruption au moins sur une des opérations (20,9% en 2018).

Les Actions prioritaires requises par les PME:

- Transparence des procédures
- Digitalisation
- Amélioration de la qualité des services



PERCEPTION ET EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

BAROMÈTRE MEQYES DE CONECT

C'est un baromètre la santé de la PME tunisienne selon une enquête réalisée entre le 29 Avril 2019 et le 14 Mai 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 500 PME. L'enquête a fait ressortir les constats suivants:

- 25% à 30% des PME sont en grande difficulté, avec une baisse du CA et non acquisition de nouveaux clients. Elles ont à 80% des PME avec moins de 20 salariés
- 25% à 30% des PME n'arrivent pas à dégager des bénéfices comptables
- L'insolvabilité du client est la principale raison qui pousse une PME à s'en défaire
- Les entreprises commerciales ont déposé autant de demande et obtenu plus d'accord de crédits d'investissement que les PME industrielles

BAROMÈTRE DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DE L'APII

Cette enquête réalisée par l'APII auprès de 367 entreprises industrielles stratifiées sur la base des secteurs, tranches d'emplois et gouvernorats:

- 92.2% de chefs d'entreprises sont insatisfaits de la nouvelle loi de l'investissement. Ils jugent qu'elle ne répond pas particulièrement aux attentes des investisseurs,
- L'enquête a démontré aussi que, « les facteurs jugés attractifs par les promoteurs sont la qualification de la main d'œuvre (30%), la proximité des zones logistiques (25%) et à un degré moindre les avantages du développement régional (17%), et le cadre de vie et la proximité des facteurs de production (28%) ».
- Quant aux facteurs les plus contraignants au climat des affaires sont, la corruption (84% des enquêtés jugent toujours en hausse). Ainsi que, plus que 77% jugent que l'augmentation du taux d'inflation et du TMM ont eu un effet préjudiciable sur l'investissement

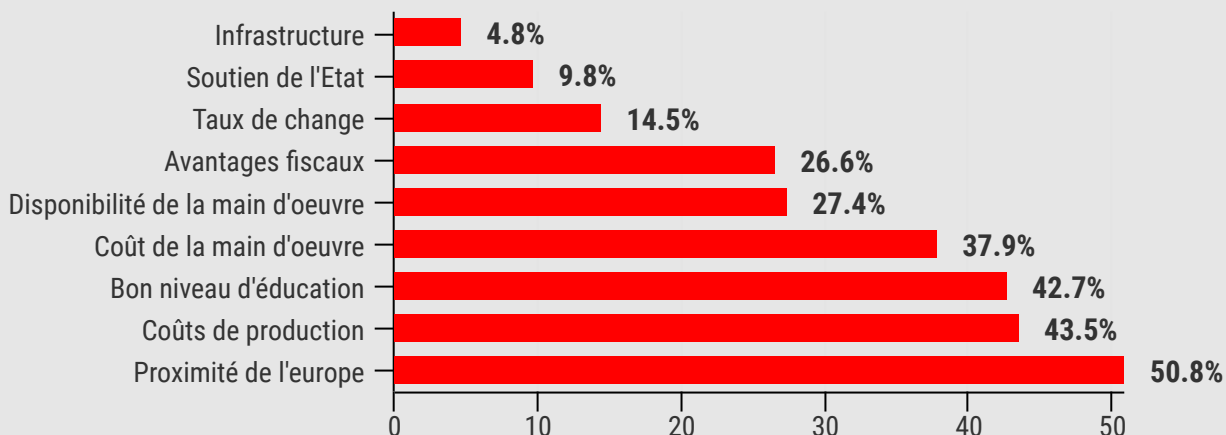
PERCEPTION ET EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES



LES ENQUÊTES DE PERCEPTION DES CHAMBRES MIXTES EN 2019

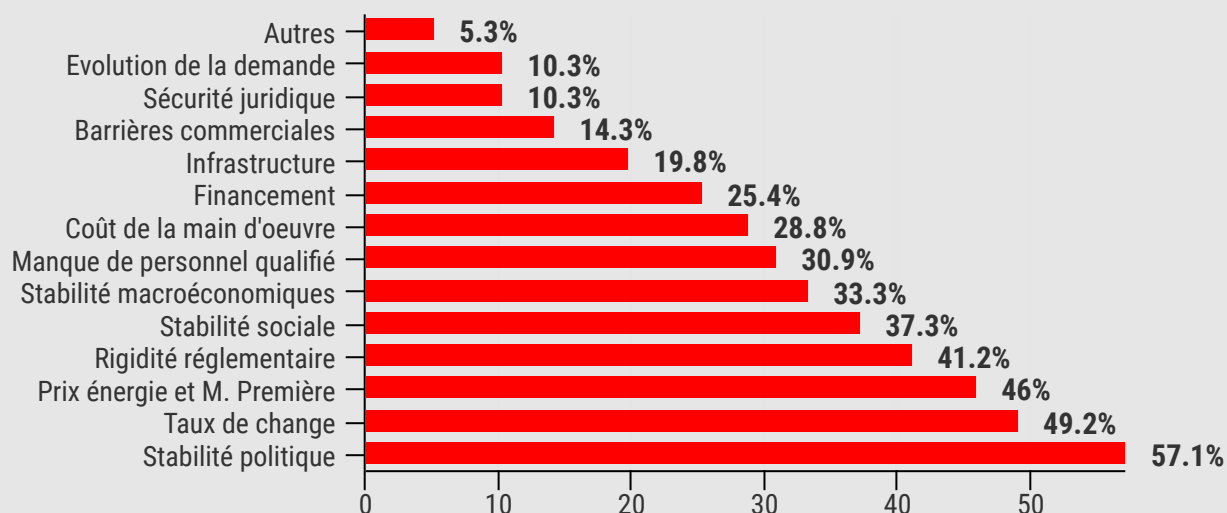
Pour les entreprises allemandes, la proximité de l'Europe, les coûts de production compétitifs et le bon niveau d'éducation constituent respectivement les 3 principaux avantages pour la Tunisie.

Les avantages de la Tunisie pour les investisseurs allemands



Pour les entreprises allemandes, la stabilité politique, l'évolution du taux de change et le prix de l'énergie et des matières premières constituent respectivement les 3 principaux risques pour le développement des entreprises allemandes.

Les risques pour l'investissement



PERCEPTION ET EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES



Pour les entreprises françaises, la perception de l'environnement des affaires selon une enquête menée du 14 octobre au 5 novembre 2019 auprès de 155 dirigeants adhérents de la CTFCI :

- 50% des dirigeants pensent que les procédures administratives demeurent complexes, longues et peu transparente
- Les taux d'insatisfaction concernent principalement : la douane, l'administration fiscale et la banque centrale avec des taux respectivement de 35,3%, 41,7% et 24,4%
- 75% des dirigeants évaluent que la loi transversale est non appliquée
- Les facteurs perçus comme plus onéreux sont l'énergie, le transport maritime et le transport aérien. En effet, 51%, 57% et 60% des répondants perçoivent respectivement l'énergie, le transport aérien et maritime comme source d'érosion de leur compétitivité.





LE POTENTIEL D'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS MUTUELLES DE SERVICES AGRICOLES (SMSA-COOPÉRATIVES) QUEL MODÈLE DU FUTUR ?

La TIA, à travers un groupe de travail émanant de son Conseil Stratégique, a entamé une réflexion sur **le potentiel d'investissement des Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA-Coopératives)**. L'objectif était de tracer une feuille de route afin de concevoir un nouveau modèle des SMSA en vue de développer les investissements agricoles. Sur la base de la situation actuelle des SMSA et des bonnes pratiques internationales, une vision commune de l'avenir a été dégagée, des objectifs précis ont été construits et des axes de réforme des politiques publiques ont été identifiés.

Vision et objectifs

Le modèle futur de la coopérative agricole nécessite de rehausser la coopération agricole au rang des choix stratégiques de l'investissement agricole avec un engagement réel et une action politique claire. Comme dans les expériences réussites au monde, la coopérative agricole doit être la locomotive de l'investissement agricole. Ainsi, le système coopératif doit répondre aux exigences suivantes :

1. Une coopérative compétitive, économiquement performante, intégrée dans la logique du marché, qui cible les activités rentables, spécialisée par filière et ouvertes sur les secteurs porteurs
2. Une coopérative attractive qui repose sur la confiance, la transparence et la bonne gouvernance et qui répond aux besoins réels des agriculteurs
3. Une coopérative qui met l'agriculteur au centre de développement agricole et qui crée de la richesse et de la valeur ajoutée au profit de l'agriculteur
4. Une coopérative qui opère sur toute la chaîne de valeur agricole
5. Une coopérative en partenariat avec le secteur privé.

Actions stratégiques

les actions stratégiques suivantes sont prioritaires :

1. Réviser le cadre juridique pour qu'il soit attractif et compatible avec les principes coopératifs
2. Organiser une campagne nationale de sensibilisation sur le concept, les potentialités d'investissement et les moteurs du succès des coopératives
3. Conduire des actions de vulgarisation sous forme de partenariat Public-Coopératives moyennant des contrats objectifs
4. Élaborer un programme de mise à niveau des coopératives agricoles et mettre en exécution trois expériences pilotes
5. Renforcer la recherche et le développement dans les coopératives agricoles
6. Mettre en place un programme de formation afin de renforcer la compétence et l'expertise des gestionnaires des coopératives
7. Adopter un système de financement et de fiscalité compatible avec les coopératives, moyennant des garanties publiques pour les crédits bancaires, des procédures d'octroi des primes souples et l'exonération des coopératives de la TVA sur les services agricoles.

LE POTENTIEL D'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS MUTUELLES DE SERVICES AGRICOLES (SMSA-COOPÉRATIVES) QUEL MODÈLE DU FUTUR ?

Trois phases de mise en œuvre du projet:

Il ressort des orientations stratégiques que la mise en place du nouveau modèle de coopérative agricole s'effectue en trois phases, dans une démarche de dialogue public-privé :

Phase 1 : Conception

Cette phase consiste à conceptualiser le nouveau modèle de coopérative agricole au sein d'une stratégie globale qui identifie, par ordre d'importance, les causes clefs de freinage à l'investissement coopératif et qui définit la vision, les objectifs et les axes de réforme.

Phase 2 : Opérationnalisation

Il s'agit d'élaborer un plan d'action opérationnel qui contient des mesures concrètes et précises, des délais, des projets, partage de responsabilités, des scénarios, des mécanismes de suivi et d'évaluation....

Phase 3 : Des projets pilote

Il s'agit concevoir deux ou trois projets pilotes et de mobiliser les moyens nécessaires à leur réussite.

CASE STUDY 1 : LE MODÈLE DES COOPÉRATIVES FRANÇAIS

- **1/4** de l'activité "coopérative européenne "
- Taux d'adhésion : **3/4** des agriculteurs
- Nombre : **2 800** coopératives
- Salariés : **160 000**
- Chiffre d'affaires: **84,4 milliards d'euros**
- **40 %** de l'agroalimentaire français
- **1/3 des marques** alimentaires vendues en grande distribution

LES FACTEURS DU SUCCÈS

- L'influence du syndicalisme agricole
- Un outil de mise en oeuvre de la politique agricole pendant la crise 1929
 - Filières : céréales et viticulture
 - Des fonds publics pour renforcer leurs capacités de stockage
- Un cadre juridique incitatif
 - Intégration en droit positif (loi 1947) des **principes coopératifs**
 - Des **exonérations fiscales**
 - Consécration du principe d'**ancrage territorial**

LE POTENTIEL D'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS MUTUELLES DE SERVICES AGRICOLES (SMSA-COOPÉRATIVES) QUEL MODÈLE DU FUTUR ?

CASE STUDY 2 : LE MODÈLE DES COOPÉRATIVES DANOIS

10%
du PIB danois

volume des ventes de l'ensemble des coopératives

99%
des agriculteurs

danois sont membres de coopératives et donc copropriétaires

5 MOTEURS DE RÉUSSITE

☐ L'EXPORTATION

- "L'exportation est dans l'ADN des coopératives danoises"

☐ L'INNOVATION

- L'agriculture la " plus innovatrice au monde
- Des stratégies d'innovation soutenues par les agriculteurs

☐ TRANSPARENCE ET CONFIANCE

- " Il faut que nous soyons totalement transparents avec nos adhérents. La confiance est à la base de notre réussite "Des stratégies d'innovation soutenues par les agriculteurs

☐ UN MOUVEMENT ASCENDANT PARTI DES AGRICULTEURS

- "L objectif est que chacun des adhérents ait un moyen de remonter jusqu au management de l entreprise"

☐ DES PLANS MARKETING METTANT EN RELIEF LE LIEN DIRECT ENTRE LA MARQUE ET L'AGRICULTEUR

- Logo « propriété d agriculteurs »



VEILLE STRATÉGIQUE

Ce chapitre dresse les principales orientations et tendances d'investissement dans le monde durant l'année 2019 soit au niveau des politiques et réformes soit au niveau des mouvements des flux d'investissement afin de situer l'environnement de l'investissement en Tunisie dans le contexte agressif mondial pour attirer les nouveaux investissements.

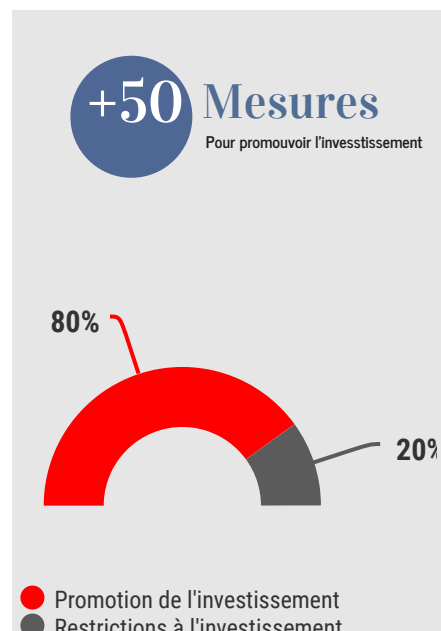


VEILLE STRATEGIQUE

Tendances mondiales en matière de politiques d'investissement

Trente pays ont pris plus que 50 mesures relevant de la politique d'investissement au cours de la période considérée (mai - octobre 2019) (UNCTAD). Un peu plus de 80% de ces mesures visaient à créer des conditions plus favorables à l'investissement. Ce ratio est plus élevé que lors de la période d'examen précédente, mais globalement conforme à la tendance à plus long terme.

De nombreux pays : Bahreïn, Chine, Éthiopie, Inde, Malaisie, Oman, Philippines, Arabie saoudite, Thaïlande, Émirats arabes unis et Ouzbékistan ont adopté des mesures pour libéraliser davantage les investissements dans diverses industries. Parmi eux figurent des industries clés, telles que l'agriculture, le pétrole et le gaz.



LIBÉRALISATION DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

- Bahreïn a autorisé la propriété étrangère totale dans les entreprises impliquées dans les activités de forage pétrolier et gazier.
- La Chine a modifié sa «liste négative», assouplissant ou supprimant les restrictions aux investissements étrangers dans plusieurs secteurs et l'ouverture du secteur financier aux capitaux étrangers.
- L'Éthiopie a ouvert le secteur des télécommunications aux investisseurs nationaux et étrangers.
- L'Inde a aboli ou ajusté les plafonds de propriété étrangère dans plusieurs secteurs.
- La Malaisie a abaissé le seuil de propriété étrangère.
- Oman a promulgué un ensemble de lois régissant le partenariat public-privé, la privatisation et les Investissements en capital dans le but de créer un environnement réglementaire favorable à l'investissement.
- Les Philippines ont autorisé les établissements d'enseignement supérieur étrangers à créer des structures d'enseignement et a libéralisé les services professionnels.
- L'Arabie saoudite a autorisé les sociétés étrangères à s'inscrire à la bourse saoudienne et a supprimé la limite de propriété pour les investisseurs étrangers stratégiques.
- La Thaïlande a aboli trois réglementations ministérielles sur le capital minimum pour les entreprises étrangères.

VEILLE STRATÉGIQUE

Tendances mondiales en matière de politiques d'investissement

Onze pays - Argentine, Brésil, Chine, Égypte, Italie, Kirghizistan, Myanmar, Oman, Qatar, Turquie et Ouzbékistan - ont adopté des mesures pour la promotion et la facilitation des investissements. La plupart de ces mesures visent à encourager l'investissement en offrant des incitations à l'investissement ou en facilitant les procédures d'investissement.

FACILITATION DE L'INVESTISSEMENT

- L'Argentine a introduit un régime temporaire pour la promotion des activités économiques dans plusieurs industries
- Le Brésil a simplifié les procédures d'entrée pour les institutions financières étrangères et a aboli le traitement discriminatoire entre les investisseurs étrangers et nationaux dans le processus d'octroi de licences.
- Le Qatar a créé un nouvel organe gouvernemental pour promouvoir l'investissement de qualité.
- Oman a rationalisé les procédures de démarrage des investissements étrangers et fourni désormais aux investisseurs des incitations et garanties.
- La Turquie a révisé ses régimes d'incitation à l'investissement afin d'encourager l'investissement dans des secteurs spécifiques.

VEILLE STRATÉGIQUE

Veille concurrentielle



MAROC

- Une ligne aérienne directe reliant le Maroc et la Chine devrait bientôt être lancée
- La Nouvelle charte d'investissement au Maroc quasi prête et annonce :
 - Un dispositif fiscal incitatif sera mis en place pour encourager la transmission des entreprises, soit de génération à génération, soit des propriétaires aux salariés ayant plus de dix ans d'ancienneté.
 - Institution d'un congé sans solde pour les salariés qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat avec une bourse de vie accompagnée par l'État
 - Un soutien spécifique à l'accompagnement des incubateurs.
 - Des labels destinés à encourager les startups innovatrices
 - Les PME à haut potentiel bénéficieront d'un soutien très particulier
 - Des mesures en faveur de l'internationalisation des PME
- Spécialisation dans l'attraction de leads américains et canadiens et français notamment dans le secteur aéronautique durant 2019



EGYPTE

- Adoption de nouvelles règles sur les investissements étrangers et accords d'incitations aux projets d'extension
- Le Gouvernement approuve un projet de loi accordant la citoyenneté aux investisseurs étrangers



JORDANIE

- Le gouvernement travaille actuellement sur le deuxième paquet de réformes pour améliorer l'environnement des affaires 2019-2020 notamment un amendement à la réglementation régissant les investissements non jordaniens et devrait ouvrir 20 nouveaux secteurs aux investisseurs étrangers

Des perspectives d'investissement Britanniques en Jordanie

- Jaguar Land Rover a annoncé la création de la première académie régionale de formation en apprentissage destinée aux mécaniciens automobiles hautement qualifiés. Cette initiative permettra de former 48 personnes par an.
- Lyndon Water a signé un accord portant sur l'utilisation de ses techniques de dessalement dans les secteurs de la pisciculture et de l'agriculture en Jordanie, créant 200 emplois.
- Le groupe Creative a signé deux mémorandums d'accord pour un nouveau centre de loisirs et une cité sportive internationale à Aqaba, créant ainsi 400 autres.

VEILLE STRATÉGIQUE

Veille concurrentielle



TURQUIE

- L'évaluation des assouplissements à l'obtention de la citoyenneté : La nouvelle réglementation a permis à la Turquie de recevoir 100 millions de dollars d'investissements étrangers provenant de plus de 250 demandeurs.
- Le Géant Volkswagen a établi une filiale en Turquie fin 2019 et prévoit de construire une usine de production multi-marques dans la province occidentale de Manisa. Le constructeur automobile allemand devrait investir plus d'un milliard d'euros dans l'usine et démarrer la production en 2022.



ESTONIE

- Le programme e-Residency s'est développée à un rythme rapide maintenant plus de 62 000 e-résidents, ce qui a entraîné la création de plus de 10 000 entreprises et 1500 emplois.
- La commission des affaires juridiques du Parlement a présenté un projet de législation du code de commerce qui vise à simplifier le transfert de propriété des entreprises et à améliorer l'environnement d'investissement notamment à travers l'exigence d'une vérification notariée dans le cadre de la transaction sera supprimée si le capital social de la société dépasse 25 000 EUR et si les statuts prévoient un transfert d'actions simplifié
- Indice de compétitivité fiscale 2019: l'Estonie a le meilleur système fiscal le plus compétitif au monde selon l'OCDE avec le principe du Flat Tax à 20%.
- Un autre avantage évident du système fiscal estonien est que les entreprises consacrent moins de temps au respect des obligations fiscales que dans tout autre pays de l'OCDE. Par exemple, dans un pays moyen de l'OCDE, 42 heures par an sont utilisées par les entreprises pour se conformer uniquement à l'impôt sur les sociétés. En Estonie, le chiffre est de cinq heures. D'autres taxes, telles que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), imposent également une faible charge de conformité

VEILLE STRATÉGIQUE

Veille Sectorielle

Cette partie va se focaliser sur les principales tendances sectorielles dans des secteurs prioritaires et clés pour la Tunisie et l'orientation des leads internationaux opérant dans ces secteurs.

LA FILIÈRE AUTOMOBILE S'ORIENTE DE PLUS EN PLUS VERS L'ÉLECTRIQUE

HUNDAI et KIA investissent dans une success story croate

Les géants de l'industrie automobile Hyundai et KIA ont investi 80 millions d'euros dans l'entreprise de voitures électriques croates RIMAC, dans l'espoir que ce partenariat conduira à la poursuite du développement de véhicules électriques à hautes performances. RIMAC s'est déjà établi en tant que leader de la technologie des véhicules électriques à haute performance et en tant que fabricant de voitures de sport électriques. Grâce à son investissement dans la société, le groupe Hyundai doit accélérer sa transition vers la mobilité propre et se positionner en tant que leader mondial. à conduire ce changement dans l'industrie.

SKODA investit dans les scooters électriques

Via son labo spécialisé en solutions de mobilité DigiLab, Skoda lance une nouvelle alternative à la voiture et aux transports en commun à Prague BeRider. Les scooters électriques partagés sont à la mode. En Belgique, Poppy, Scooty et Felyx occupent déjà ce marché. Les constructeurs automobiles s'y intéressent également. C'est le cas de Skoda, qui vient de lancer une phase de test à Prague, en Tchéquie. Le but est de faciliter les déplacements « verts » en centre-ville.

L'ambition de l'Indonésie pour devenir le hub des véhicules électriques

En tant que pays riche en nickel, l'Indonésie souhaite exploiter cette matière première pour la production de batteries de véhicules électriques. L'Indonésie, en collaboration avec le Japon et la Chine pour construire une usine de composants de batteries à Morowali en Sulawesi. Le géant de l'automobile local, Astra Group, apportera également son soutien à l'initiative des véhicules électriques, notamment pour réduire la dépendance du pays au carburant. Astra Group serait à la disposition du gouvernement pour développer les technologies pour un véhicule écologique.

VEILLE STRATÉGIQUE

Veille Sectorielle

Le secteur aéronautique s'oriente vers l'industrie 4.0

La transformation numérique est devenue la mégatendance globale du commerce et de l'industrie ces dernières années. Ni l'Industrie 4.0 ni l'Internet des objets ne sont possibles sans transformation numérique. Les conditions préalables essentielles sont les technologies numériques déployées de manière ciblée pour remodeler ou remplacer les processus de création de valeur existants. Les grandes sociétés de maintenance aéronautique du monde ont très tôt saisi cette tendance et souhaitent désormais poursuivre leur progression constante à plusieurs niveaux dans la numérisation des processus au sein de l'industrie de la maintenance, de la réparation et de la révision (MRO).

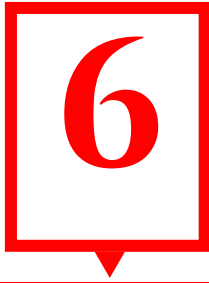
Luftansa teknik : l'exemple phare

La société est parfaitement consciente qu'une approche numérique des opérations aériennes sera un facteur de différenciation clé à l'avenir. D'ici 2020, l'entreprise aura investi 500 millions d'euros dans la création de produits numériques pour les compagnies aériennes.

La numérisation est l'une de nos clés pour l'avenir. L'objectif de LT un concept de mobilité intégré adapté aux souhaits particuliers de leurs clients. D'ici 2020, LT envisage investir 500 millions d'euros dans la création et le développement de produits numériques personnalisés pour les compagnies aériennes.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Une tendance générale à libéraliser les secteurs économiques notamment dans les pays concurrents même dans des secteurs à priori protégés avec l'adoption d'une liste négative de plus en plus réduite dans plusieurs pays pour plus de transparence auprès des investisseurs.
- Beaucoup de pays concurrents s'orientent à adopter la mesure citoyenneté pour l'investisseur étranger pour attirer plus d'IDE ce qui interpelle à engager une réflexion sur cette orientation en Tunisie.
- A l'instar de la Tunisie, Le Maroc a pris le même retard dans l'effet d'annonce pour la nouvelle charte d'investissement mais est en train de changer radicalement la vocation de la charte en ciblant les PME et l'auto-entrepreneuriat.
- Il y a des tendances sectorielles qui s'affirment dans plusieurs secteurs et qui présentent des opportunités pour la Tunisie dans lesquelles elle présente des avantages comparatifs.



RECOMMANDATIONS

Ce chapitre présente les principales recommandations pour l'année 2020 à la lumière des évaluations précédentes, la veille concurrentielle, le déroulé des différentes sessions du conseil stratégique et les recommandations des institutions membres du conseil stratégique de la TIA.



لهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

RECOMMANDATIONS

L'évaluation du cadre de l'investissement

- Réalisation d'une évaluation de la loi d'investissement à travers une appréciation des principales dispositions, de leur impact et de leur efficacité. **3 mois**
- Réalisation d'enquêtes et d'études spécifiques sur les entraves à l'investissement, l'amélioration de l'information statistique sur l'investissement et le suivi des déclarations d'investissement. **6 mois**
- Développer l'impact des dispositifs de veille sur l'investissement pour apporter les mesures correctives à l'environnement des affaires et améliorer le ciblage des prospects potentiels pour le site Tunisie.

L'amélioration de la gouvernance de l'investissement

- Consacrer un point permanent sur l'amélioration de l'environnement de l'investissement dans les ordres du jour du conseil supérieur de l'investissement (Recommandations du conseil stratégique, gouvernance de l'investissement...).
- L'instauration d'un modèle d'interaction central région pour plus d'efficacité dans l'orientation des projets d'investissement vers les régions avec un plus grand niveau d'encadrement et d'orientation des investisseurs à travers un programme de coopération et de coordination entre la TIA et les différentes institutions régionales d'investissement. **3 mois**

L'amélioration de l'accès au financement

- Renforcement des mécanismes financiers et fiscaux de soutien et d'accompagnement des entreprises en difficultés.
- Amélioration des mécanismes d'accès aux marchés publics via la refonte du décret régissant les marchés publics et sa clarification par les circulaires d'application ainsi que le renforcement de la préférence nationale à des taux et champs d'application alignés aux pays comparables (soit 15% à 20%).
- Généraliser la bonification des crédits d'investissements accordés aux entreprises.
- L'accélération de la mise en œuvre du dinar CDBC

RECOMMANDATIONS

L'amélioration des services à l'investisseur

- L'instauration d'un Fast-Track au niveau de l'aéroport en faveur des investisseurs étrangers et assurer un accompagnement VIP à l'instar de ce qui se passe en Jordanie et au Maroc. **3 mois**
- Lier la plateforme digitale de l'investisseur et le prochain guide interactif de l'investisseur de la TIA avec d'autres plateformes digitales de services à l'investisseur réalisées par les structures privées représentant le conseil stratégique.
- L'élaboration d'une carte interactive sur les opportunités d'investissements en Tunisie présentant notamment une offre foncière claire pour les investisseurs. **6 mois**
- Accélération de la mise en place de l'identifiant unique de l'entreprise.
- Instaurer davantage de clarté pour l'investisseur étranger sur les sites web des agences d'investissement notamment: la mise à jour des incitations, les mesures spécifiques au IDEs, les Traités Bilatéraux d'Investissement, les décisions judiciaires sur les litiges d'investissement.
- Mettre en place un mécanisme d'alerte contre les abus administratifs permettant aux entreprises de dénoncer les situations d'abus ou de corruption administrative dont elles sont victimes. Le dispositif permettra d'apporter des réponses adaptées et rapides à chaque type d'alerte, sous forme de médiation, de sanction, ou de recours judiciaire.
- Instaurer des mécanismes pour assurer la confidentialité des informations fournies par les investisseurs

La promotion du site Tunisie

- La réalisation d'une étude d'opportunité d'octroi de la nationalité ou la résidence permanente aux investisseurs étrangers en s'inspirant des expériences comparées en la matière. **6 mois**
- L'élaboration d'une base de données sur un noyau de compétences tunisiennes opérantes dans les entreprises de renommée mondiale et les fidéliser. **6 mois**
- Le lancement d'une réflexion commune sur la promotion de l'image de la Tunisie dans le monde " Branding Tunisie " à l'instar des pays concurrents. **3 mois**
- L'élaboration d'outils de communication unifiés et harmonisés sur les potentialités économiques, sociales et culturelles du site Tunisie. **6 mois**

RECOMMANDATIONS

La promotion des ressources humaines et la rétention des talents

- La définition d'une politique de développement du capital humain conjointement avec le secteur privé sur la base des plans de développement par filière (ex : la mise en place de l'observatoire et du référentiel des métiers par filière).
- La mise en place de mécanismes fiscaux et de sécurité sociale favorables à la rétention des talents. **6 mois**
- L'instauration des principes du talents management pour orienter les compétences vers les bons postes, développer la marque employeur de l'entreprise et les engagements de ses collaborateurs et faire du talent management un levier de la croissance des entreprises
- L'appui de l'état aux formations soft skills et managériales. **6 mois**

La promotion de l'infrastructure et du foncier

- Encourager l'investissement dans les terres domaniales qui représentent la plus grande surface arable du pays à très haut potentiel en vue de donner une impulsion aux filières économiques sous forme de concessions ou de PPP.
- Lancer une réflexion sur les zones économiques spéciales à la lumière des expériences internationales. **3 mois**

La simplification et la rationalisation des dispositifs d'incitation à l'investissement

- Instaurer une certaine cohérence et harmonisation entre les différents textes régissant les avantages fiscaux et financiers (loi de l'investissement, loi des avantages fiscaux., les lois de finances , les lois sectorielles..)
- Modification du décret 2017-389 relatif aux incitations financières à travers notamment l'assouplissement des procédures et formalités requises pour le bénéfice des avantages financiers prévu par la loi d'investissement , la réduction du minimum du taux des fonds propres requis pour la déclaration d'investissement et le bénéfice des avantages fiscaux et financiers et le prolongement des délais de dépôt d'une demande d'obtention des incitations . **3 mois**
- Tracer un programme de coopération entre le Fonds Tunisien d'Investissement et la TIA pour une meilleure orientation des incitations octroyées dans le cadre de la loi d'investissement.

Rédacteurs: Ghali Manoubi, Saber Sellami
Contributeurs: Nabil Ajina, Haithem Hammami
Conception et Réalisation: Saber Sellami
Mars 2020

La Tunisia Investment Authority (TIA) est une institution créée en vertu de la loi d'investissement 2016-71 pour promouvoir l'investissement en Tunisie.

TIA assure le plaidoyer avec le secteur privé pour proposer les réformes et les mesures d'amélioration de l'environnement des affaires en Tunisie.

TIA assure les missions d'accompagnement et d'encadrement de l'investisseur durant toutes les étapes de réalisation de son projet.

TIA est le vis-à-vis pour les Projets d'Intérêt National.

Depuis 2019, TIA a œuvré à lancer une plateforme digitale de services à l'investisseur qui incorpore de façon progressive les principaux services dont l'investisseur a besoin .

Pour plus d'informations: www.tia.gov.tn

Tunisia Investment Authority

Rue Lac Huron, Les Berges du Lac, Lac 1
1053, Tunis

Tel : (+216) 70 248 148

Fax : (+216) 70 248 100



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY